



Organisme de formation
enregistré sous le numéro
de déclaration d'activité
8274P157274 auprès du
Préfet de la Région
Auvergne-Rhône-Alpes
Siret : 26741103100045
NAF: 8542Z Certification
Qualiopi actions de
formation

INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS ET AIDES- SOIGNANTS

RAPPORT D'ACTIVITE 2025-2026

septembre 2025- août 2026

Réalisation : S. ROBARDET, Directrice IFSI-
IFAS - C. PERRIN, Cadre supérieure,
référente pédagogique.

Référence :

- Programmes de Formations des instituts paramédicaux (textes réglementaires)
- Projet pédagogique 2025-2026
- Projet des instituts de formation

PREAMBULE.....	1
JOURNEE PORTES OUVERTES – janvier 2026	1
ORGANIGRAMME DE L'IFSI – janvier 2026.....	6
LES PROFESSIONNELS DES INSTITUTS	7
La Direction	7
L'équipe administrative.....	7
L'équipe pédagogique	7
L'équipe d'entretien des locaux.....	7
Les formations de l'équipe pédagogique et administrative	8
LES PROJETS REALISES EN 2025-2026	8
BILAN ANNUEL PEDAGOGIQUE	9
Les projets initiés et/ou en cours d'évaluation et/ou d'ajustement	10
LES LOCAUX – LE MATERIEL	15
LA FORMATION AIDE SOIGNANTE.....	15
Sélection AS pour la rentrée d'août 2025	15
Promotion élèves aides -soignants entrés en août 2025.....	15
LA FORMATION INFIRMIERE.....	17
Promotion étudiants infirmiers entrés en septembre 2025 L1 (2025-2028).....	18
Promotion étudiants infirmiers L2 (2024-2027)	20
Promotion étudiants infirmiers L3 (2023-2026)	21
LES INDICATEURS POUR LA FORMATION INITIALE.....	23
BILAN ACTIVITE DU REFERENT HANDICAP	29
BILAN D'ACTIVITE DU SERVICE SOCIAL DU TRAVAIL	33
BILAN D' ACTIVITE DES PSYCHOLOGUES DU TRAVAIL.....	34
LA GOUVERNANCE	35
Section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles des étudiants .	35
Section compétente pour le traitement des situations disciplinaires	36
Section relative à la vie étudiante	36
LA FORMATION CONTINUE	36
Bilan des sessions de formation continue réalisées (septembre 2025-juin 2026)	37
Evaluation des formations	38
Les indicateurs retenus pour la formation continue.....	45
LA DEMARCHE QUALITE DES INSTITUTS	46
LE BUDGET	46

PREAMBULE

L'IFSI-IFAS des hôpitaux du Léman est une entité connue de nos partenaires dans le cadre du développement des formations initiales et continues du Groupement Hospitalier de Territoire Léman Mont Blanc, du territoire Auvergne Rhône Alpes. L'IFSI fait partie du GCS Grenoble-Alpes et est rattaché à l'université de Grenoble.

Les sélections pour l'entrée en formation infirmière (pour les FPC) et l'entrée pour la formation aide-soignante ont été organisées selon les modalités règlementaires. L'organisation du concours FPC est territoriale. Le calendrier a été modifié du fait de la mise en œuvre de l'arrêté du 3 juillet 2023, qui a créé le dispositif permettant aux aides-soignants expérimentés d'intégrer directement la 2^e année d'IFSI après un parcours spécifique de 3 mois. Les dates de concours ont été modifiées pour permettre aux candidats reçus d'accéder à la formation proposée par l'IFSI de saint Chamond

Pour le concours AS, des entretiens individuels ont été réalisés ainsi qu'une analyse de dossiers.

JOURNEE PORTES OUVERTES – janvier 2026

La journée porte-ouverte a pu être organisée le 17 janvier 2026, 130 questionnaires de satisfaction ont été réceptionnés.

Quelques données issues du questionnaire de satisfaction :

Age moyen : 25.35 ans

2025 => 25.35 ans

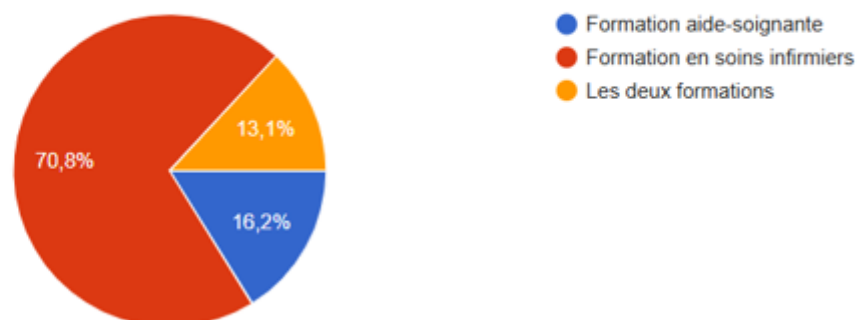
2024 => 23.08 ans

2023 => 21.3 ans

Demande de renseignements

Par quelle formation êtes-vous intéressés ?

130 réponses

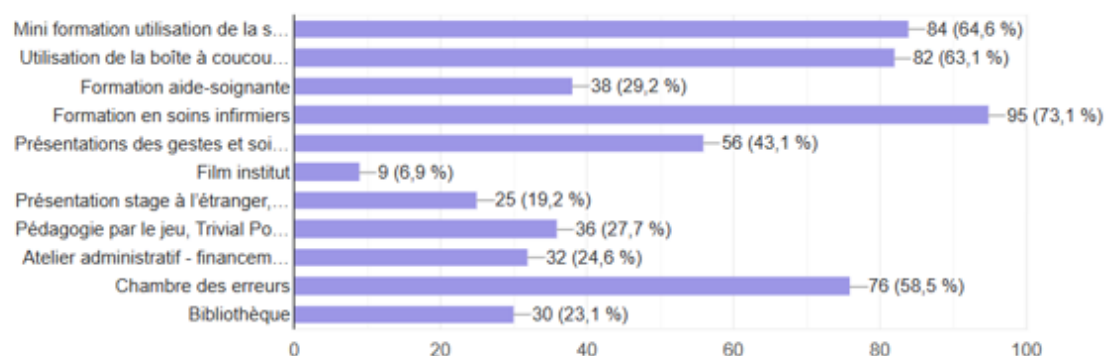


Lieu d'habitation : 58 % secteur de Thonon les bains et Evian les bains et 98% secteur Haute-Savoie.

Participation aux ateliers :

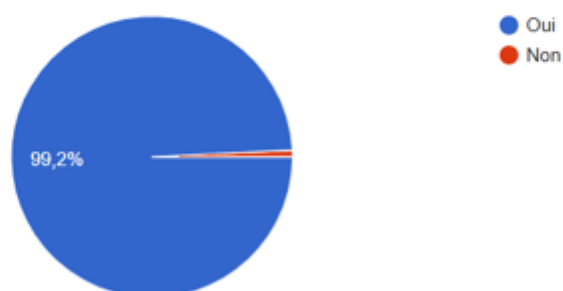
A quels ateliers avez-vous participé ?

130 réponses



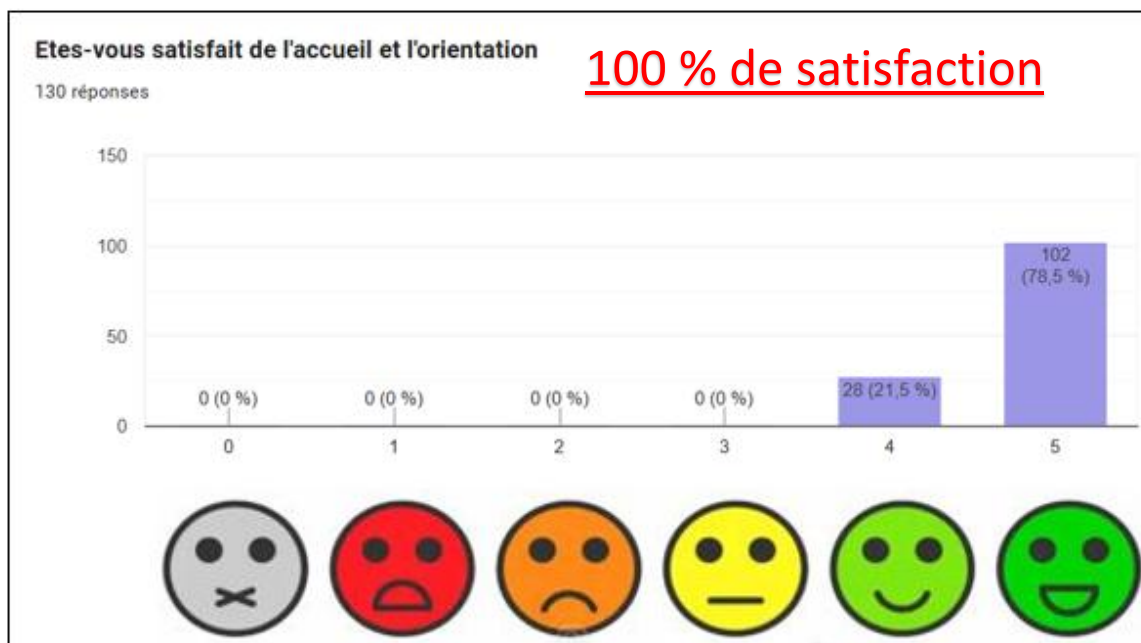
Ces ateliers ont-ils répondu à vos attentes ?

130 réponses

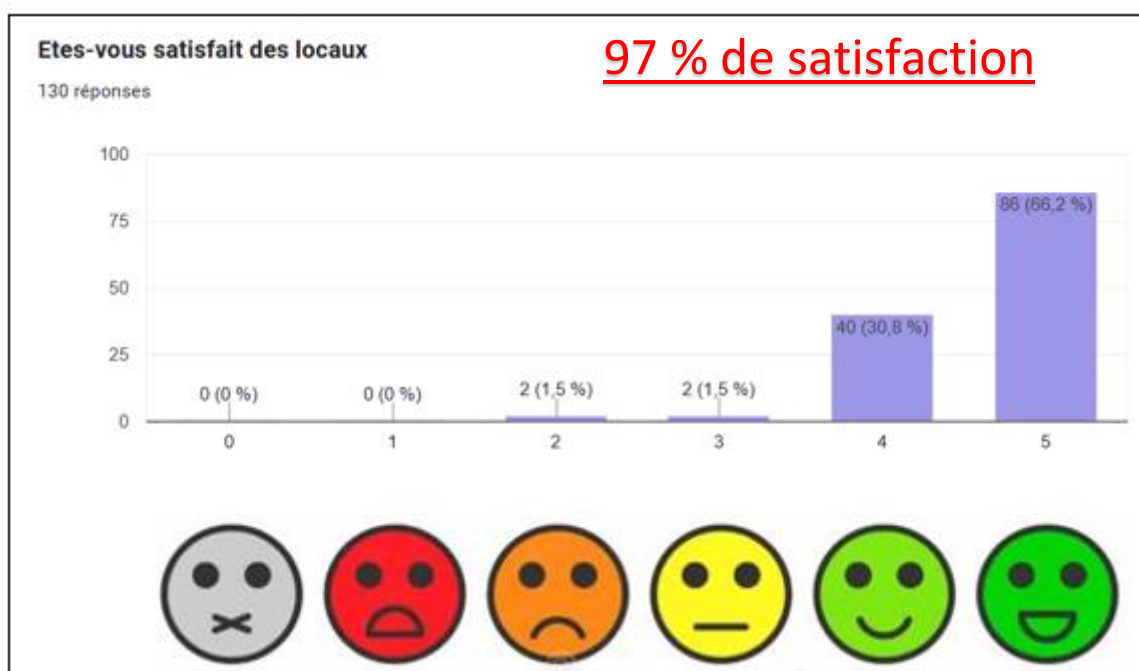


SATISFACTION :

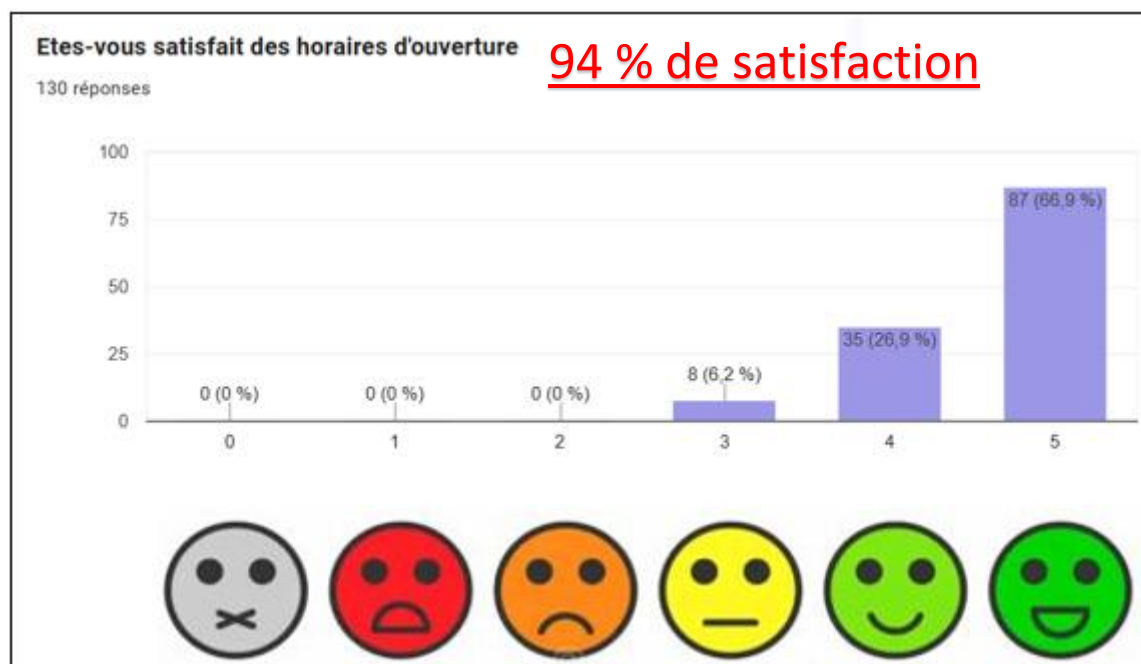
Accueil et orientation :



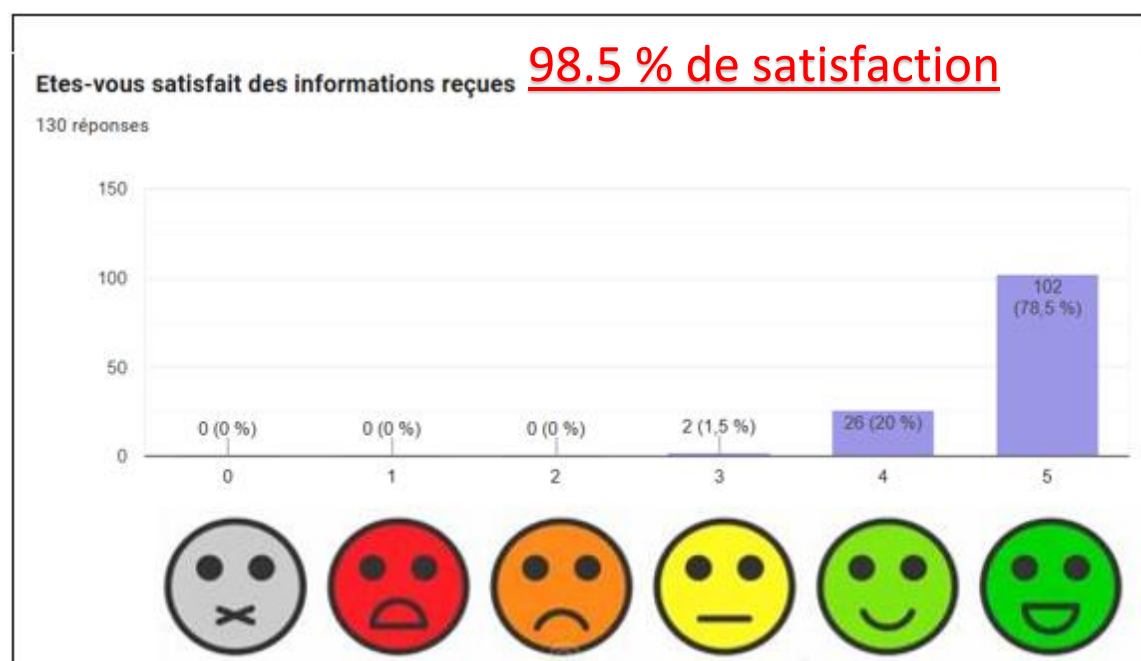
Les locaux



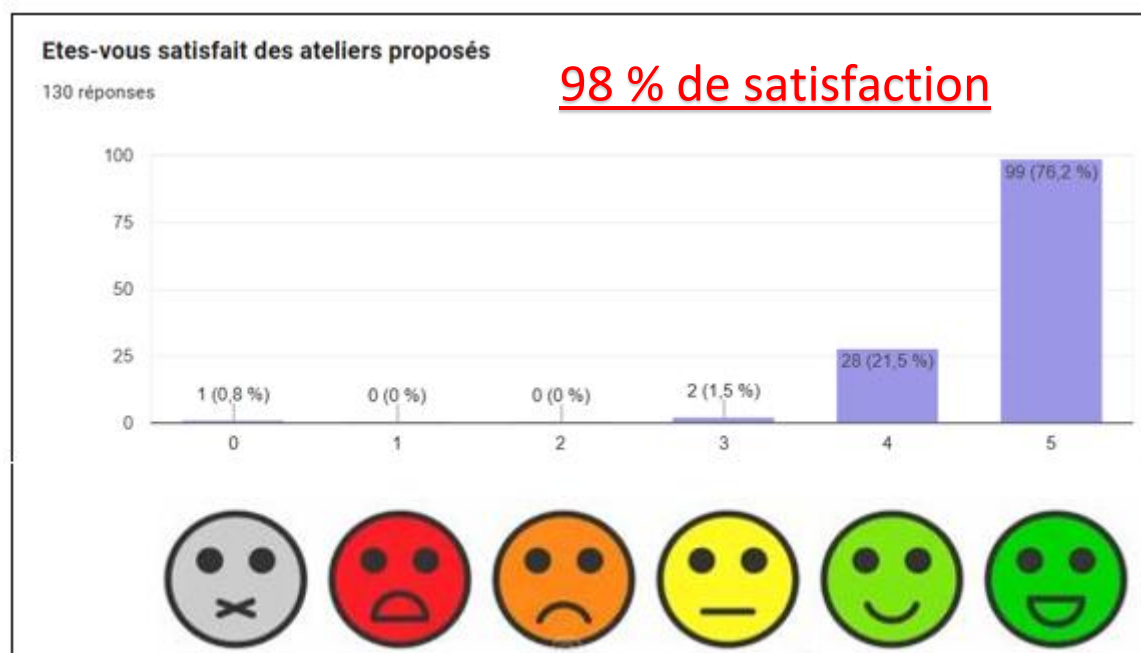
Les Horaires d'ouverture



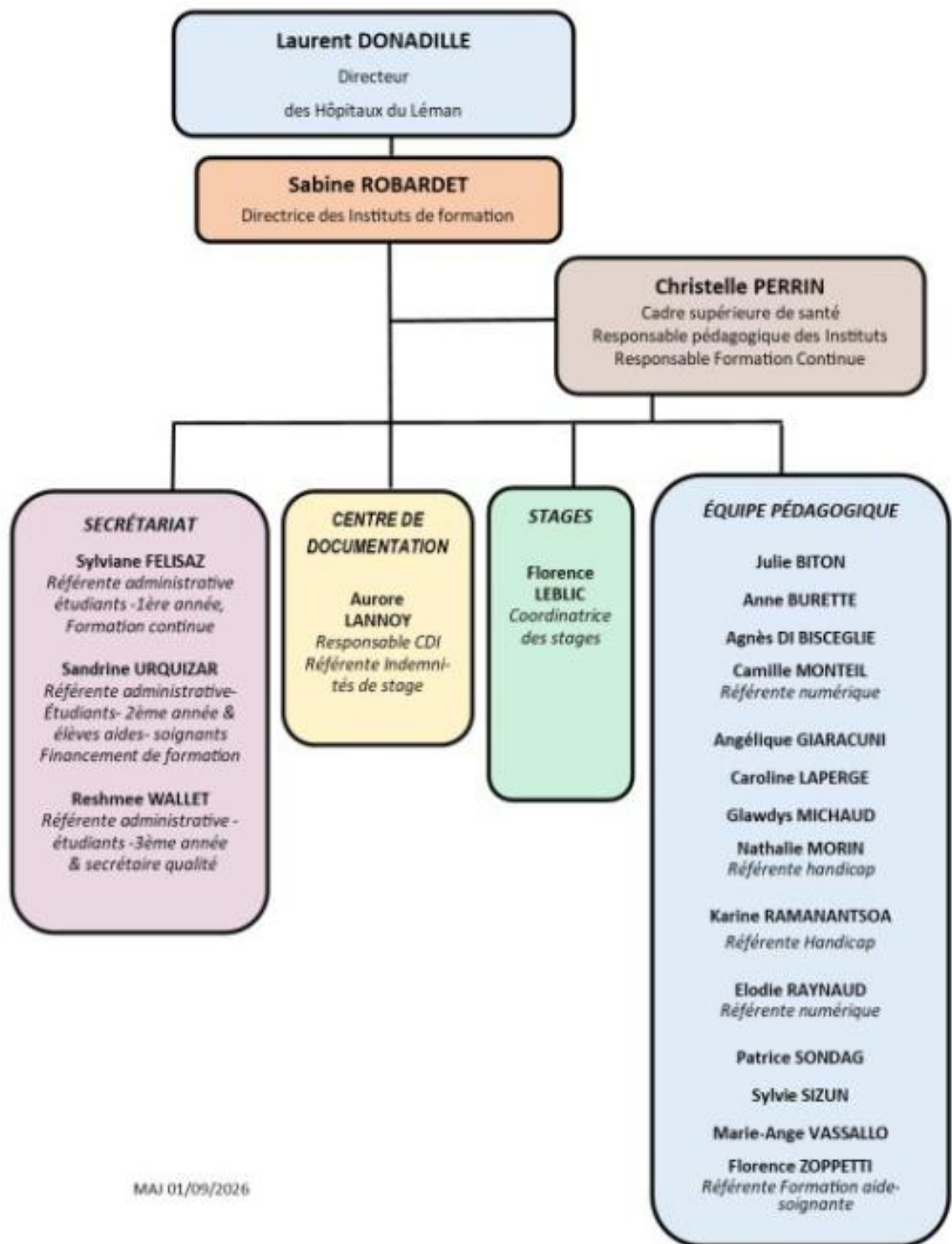
Informations reçues



Ateliers proposés



ORGANIGRAMME DE L'IFSI – janvier 2026



MAJ 01/09/2026

LES PROFESSIONNELS DES INSTITUTS

La Direction

L'équipe de direction est composée d'une directrice à 100% qui exerce au niveau de l'IFSI et IFAS et d'une cadre supérieure de santé à 100% également en transversal sur les deux formations. La directrice de l'institut a également exercé des fonctions de directrice des soins de juin 2025 à janvier 2026, à la suite du départ de la coordinatrice générale des soins des Hôpitaux du Léman.

L'équipe administrative

L'équipe administrative est composée de 3.4 ETP répartie entre le secrétariat et le centre de documentation.

L'équipe pédagogique

L'équipe pédagogique conçoit et met en œuvre le projet pédagogique. L'équipe est composée de 15 formateurs (14.4 ETP) permanents qui assurent l'accompagnement pédagogique des étudiants en soins infirmiers et aides-soignants. Ils interviennent auprès de l'ensemble des étudiants/élèves pour les enseignements et les évaluations.

Formation en soins infirmiers	13,10 ETP dont 0.5 ETP coordination des stages	7 cadre de santé /6 IDE
Formation aides-soignantes	1.3 ETP	2 cadres de santé
Effectifs globaux	14.4 ETP dont 0.5 ETP numérique ,0.20 ETP référence handicap. Toutes les missions transversales sont assurées par les formateurs sans compensation de temps pour les enseignements.	

La formation est aussi assurée par des formateurs non permanents (médecins, infirmiers, pharmaciens, ingénieurs qualité, professeurs de mathématiques, psychologue...)

4 formatrices (3.5 ETP) sont formatrices GSU et assurent en grande partie la formation GSU IDE et AS.

L'équipe d'entretien des locaux

Deux agents de service hospitalier (ASH) assurent l'entretien quotidien des locaux de l'institut de formation. Elles font partie de l'équipe centrale de bio-nettoyage et fonction hôtelière des HDL et sont gérées par la responsable des ASH en étroite collaboration avec la direction de l'institut.

Les formations de l'équipe pédagogique et administrative

2025 :

ENTRETIEN D'EXPLICITATION	21h	ENSEMBLE DE L'EQUIPE PEDAGOGIQUE
DU « Exercer la fonction de référent handicap »	170 h de théorie + 70h de stage	N MORIN

L'ensemble de l'équipe participe à des webinaires, des colloques, réunions de sociétés savantes, MOOC qui permettent de maintenir les compétences.

LES PROJETS REALISES EN 2025-2026

Développement de la ludopédagogie

La ludopédagogie constitue un axe fort du projet pédagogique de l'IFSI-IFAS. Son développement s'est poursuivi au cours de l'année avec la conception et la mise en œuvre de nouveaux dispositifs pédagogiques, notamment un escape game destiné aux élèves aides-soignants.

Cette approche permet de proposer des situations d'apprentissage différentes favorisant l'implication, la coopération, la mobilisation des connaissances et le développement des compétences dans un cadre dynamique et stimulant. Elle contribue également à diversifier les modalités pédagogiques et à rendre les apprenants davantage acteurs de leur formation.

Le développement de la ludopédagogie repose sur un engagement important des formatrices de l'équipe pédagogique, qui conçoivent et expérimentent elles-mêmes les jeux et supports pédagogiques en fonction des objectifs de formation

Mise en œuvre du référentiel 2026

L'équipe pédagogique s'est pleinement investie dans les différents groupes de travail thématiques du groupement afin de contribuer à la mise en œuvre du référentiel de formation 2026. Deux formateurs référents ont été mobilisés au sein de chaque groupe de travail et pour chacun des domaines concernés. Cette organisation a permis de favoriser une représentation de l'institut dans l'ensemble des travaux et de croiser les expertises pédagogiques.

Les travaux menés ont notamment porté sur la construction et l'harmonisation des maquettes pédagogiques en lien avec les attendus du nouveau référentiel. Cette démarche collective a permis de structurer les enseignements, de mettre en cohérence les différents domaines de formation et de préparer les modalités de déploiement du nouveau cursus au sein des instituts du groupement.

La coordinatrice pédagogique a assuré le pilotage du groupe de travail consacré aux stages contribuant ainsi à la définition d'une organisation commune et cohérente de la formation clinique. La coordinatrice des stages a également été pleinement associée aux travaux de mise en œuvre du nouveau référentiel et à son déploiement auprès des terrains de stage. Une démarche d'information et d'accompagnement a été engagée afin de permettre aux professionnels accueillant les étudiants de s'approprier les évolutions du référentiel 2026 et

d'en anticiper les impacts sur l'organisation des stages avec notamment la présentation du dossier d'agrément.

Une demi-journée de présentation a ainsi été organisée à destination des lieux de stage, permettant de présenter les principales évolutions du référentiel et d'échanger avec les professionnels sur leurs modalités de mise en œuvre. Cette rencontre a été complétée par des ateliers de travail réunissant les terrains de stage par discipline. Ces ateliers ont permis d'engager une réflexion collective autour des 5 heures de temps personnel prescrites par le nouveau référentiel afin d'identifier les modalités d'accompagnement possibles et les activités pédagogiques pouvant être proposées aux étudiants lors des stages.

BILAN ANNUEL PEDAGOGIQUE

Le projet pédagogique de l'institut s'attache à inscrire les étudiants et les élèves dans une démarche d'apprentissage en autonomie. Les apprenants sont des adultes inscrits dans une formation professionnalisante.

Ceci implique :

- Un parcours de formation dans lequel l'apprenant construit petit à petit les éléments de compétences indispensables à l'exercice professionnel.
- Le soutien des professionnels tant de l'institut de formation que des stages dans l'élaboration et l'accompagnement de ce parcours qui prend en compte ses ressources personnelles.
- Un engagement de l'apprenant à s'impliquer dans la formation afin d'obtenir le diplôme recherché.
- Des droits et des devoirs de chacun, conformément à la réglementation en vigueur et au règlement intérieur de l'institut.

Ainsi exercé à la réflexion critique au travers du raisonnement clinique, de l'analyse de pratique, des situations simulées, l'apprenant devient un professionnel compétent capable d'intégrer rapidement des nouveaux savoirs et de s'adapter à de nouvelles situations.

Dans cette optique et pour répondre à cet objectif, les réflexions des apprenants sont guidées et facilitées par les formateurs pour passer d'une logique d'acquisition à une logique de transférabilité. La pédagogie de l'autonomie met l'accent sur la participation de l'apprenant à son propre apprentissage et la nécessité de lui donner plus d'initiatives et de responsabilités. Ce processus vise à développer chez lui un questionnement et une évolution qui se poursuivra tout au long de son exercice.

Ainsi les 3 piliers fondateurs de notre institut sont :

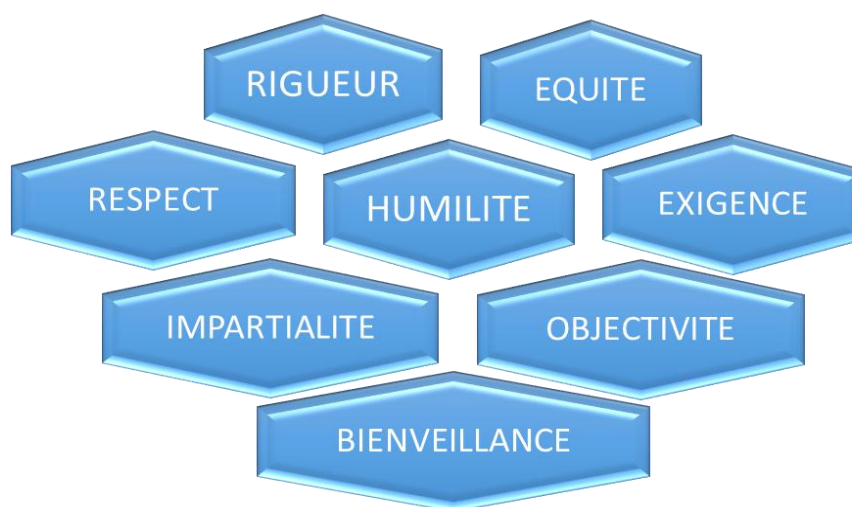
- **Un accompagnement personnalisé et une individualisation des parcours**
- **La volonté d'inscrire les enseignements dans la réalité**
- **La pédagogie par le jeu**

Les projets initiés et/ou en cours d'évaluation et/ou d'ajustement

Le référentiel d'évaluation

Le référentiel d'évaluation constitue un cadre commun visant à garantir une évaluation cohérente, équitable et transparente des connaissances et des compétences des apprenants. Il harmonise les pratiques des évaluateurs, précise les attendus de fin de formation et fixe le niveau d'exigence attendu. En identifiant les compétences prioritaires, il guide les formateurs dans la conception de leurs enseignements et des dispositifs d'évaluation. Il favorise également une démarche de réflexivité, soutient l'amélioration continue des formations et contribue à assurer la qualité des apprentissages.

Les valeurs qui constituent le socle éthique, sur lequel repose toute évaluation juste et constructive ont été définies par l'équipe pédagogique



La formation professionnelle et l'évaluation sont indissociables dans le développement des compétences. Elles permettent aux apprenants d'acquérir des connaissances, de développer leur capacité d'analyse et de construire une pratique réflexive. Ensemble, elles favorisent l'autonomie, l'adaptabilité et la professionnalisation progressive. Elles préparent ainsi des professionnels compétents, capables d'agir efficacement et de s'adapter aux exigences de leur environnement de travail. Sa mise en œuvre est effective et s'ajustera au nouveau référentiel de formation infirmier paru en février 2026.

La plateforme Moodle et les enseignements:

Le projet numérique initié en 2021 se poursuit ce qui contribue à développer la communication sur l'institution, l'innovation pédagogique dans les projets d'enseignement et l'accompagnement des apprenants notamment les étudiants et élèves en situation de handicap.

- **La communication autour de l'institut**

La diffusion de l'actualité de l'institution continue de se développer sur l'Instagram de l'IFSI/IFAS, sur le compte Facebook des Hôpitaux du Léman et les comptes linkedin de la direction et des formateurs. Cela permet de rendre visible les pratiques innovantes de l'équipe pédagogique dans l'accompagnement des apprentissages des apprenants, d'informer sur la vie de l'institution (portes ouvertes, cérémonies des diplômes, etc.) ou sur les avis de concours.

- **La digitalisation des enseignements via la plateforme de communication MOOCARE**

La digitalisation des enseignements pour un IFSI/IFAS 2.0 a permis de faire évoluer les pratiques d'enseignement vers une hybridation des parcours pédagogiques des apprenants.

Les ressources digitales proposées sur la plateforme Moodle se sont diversifiées et structurées en véritables parcours pédagogiques pour répondre aux objectifs de :

- ⇒ Structuration des parcours pédagogiques et facilitation de l'accès aux savoirs
- ⇒ Diversification des outils d'apprentissages
- ⇒ Remobilisation des savoirs

Ces différentes activités sont très accessibles et ludiques ce qui est un facteur motivationnel qui permet aux apprenants d'apprendre à s'autoréguler, à développer leur autonomie dans les apprentissages et favorise leur engagement. Les ressources mobilisées cette année ont aidé l'équipe à développer des parcours pédagogiques plus dynamiques, plus variés, plus adaptés aux besoins de chacun.

- **La mise en œuvre des feedbacks pédagogiques des étudiants via la plateforme**

L'expérimentation du dispositif de feedback pédagogique conduite au cours de l'année a permis de confirmer son intérêt et son appropriation par l'équipe pédagogique. L'ensemble des formateurs interrogés a utilisé l'outil, avec une volonté majoritaire d'en renforcer l'usage lors du semestre suivant. Moocare est désormais identifié comme le support de référence pour le recueil des feedbacks, en complément des échanges oraux réalisés en fin de séance de travaux dirigés.

Les résultats montrent une évolution des pratiques. Le feedback est utilisé comme un outil de pilotage pédagogique permettant d'évaluer les méthodes d'enseignement, les ressources mobilisées, les apprentissages, l'engagement des étudiants et l'alignement pédagogique, au-delà de la seule mesure de la satisfaction. Avec un niveau de satisfaction moyen de l'équipe de 8,2/10, le dispositif est reconnu comme un levier d'amélioration continue des enseignements. Les perspectives d'évolution portent principalement sur la structuration de la démarche, notamment par la définition d'un cadre partagé concernant les objectifs des feedbacks, leur temporalité, la formulation des questions et l'accompagnement des formateurs. Cette expérimentation constitue ainsi une première étape vers l'installation d'une véritable culture du feedback au service de la qualité des formations et du développement professionnel des équipes.

À plus long terme, cette dynamique a vocation à évoluer vers la mise en œuvre d'un dispositif structuré de feedbacks des formateurs à destination des apprenants, mobilisé tout au long du parcours de formation afin de soutenir les différentes dimensions de leurs apprentissages : accompagnement des acquisitions, régulation des apprentissages, préparation aux évaluations, remédiation, remobilisation et développement progressif de l'autonomie. (Projet en cours)

Bilan de l'Analyse de la Pratique Professionnelle : APP

A l'issue de la formation, l'étudiant aura intégré une méthode d'analyse de pratique et sera devenu un professionnel compétent, autonome et réflexif. L'analyse de pratique est un incontournable de la formation des professionnels.

Le parcours d'acquisition de la méthode a évolué cette année en utilisant sur les trois années de formation des méthodes pédagogiques différentes et en accompagnant l'étudiant sur des temps individuels, collectifs, en stage ou à l'institut, avec des objectifs individuels précis à

atteindre. Cette évolution a permis aux étudiants de progresser en analyse de la pratique professionnelle.

Cette année, l'obligation d'utiliser un article professionnel dans les recherches à partir du semestre 2 puis un article professionnel et un article scientifique à partir du semestre 3 dans la méthodologie de l'APP a pour viser de préparer les étudiants infirmiers dès le début de formation à faire de la recherche, d'utiliser des données probantes et construire une revue de littérature professionnelle et scientifique multiple.

L'APP a été déployée en inter professionnalité à nouveau cette année, l'expérience est appréciée.

- **Préparer à la prise de poste : UE 5.7 S5 et S6, situations simulées procédurales en 4.8 S6**

Plusieurs projets visent à permettre aux étudiants de troisième année d'approfondir la spécificité de la fonction et du rôle propre de l'infirmière dans des champs d'exercice qu'ils vont intégrer en sortie de formation. Certains projets sont réalisés en interprofessionnel avec les élèves AS.

- **L'UE 5.7 :**

Exploration d'une orientation professionnelle pour préparer la prise de poste tout au long de la troisième année de formation accompagné par un formateur unique en élaborant une situation emblématique en groupe et en approfondissant les prises en soins.

Bilan :

La nouvelle dynamique d'organisation a été globalement appréciée par l'ensemble des formateurs. Elle a permis de mieux prendre en compte les besoins des étudiants et de favoriser le développement de compétences spécifiques.

Un point de vigilance concerne toutefois l'équilibre des groupes, avec des effectifs parfois très variables selon les disciplines. La table ronde, notamment, a été peu plébiscitée par les professionnels et représente, pour les formateurs référents, un investissement important en termes de préparation et d'engagement.

Pour l'année prochaine, les objectifs seront de simplifier la planification, tout en recherchant une répartition plus équitable des étudiants et des apports pédagogiques entre les différents sous-groupes.

- **Simulation interprofessionnelle procédurale :**

Pour préparer le travail en équipe, il est important de promouvoir les échanges interprofessionnels dès la formation. Cette année une séance de simulation procédurale a été réalisée avec les étudiants de 3èmes années et les EAS. Elle favorise la prise de poste en équipe pluri professionnelles et permet de s'exercer au raisonnement clinique partagé.

La mise en œuvre de l'atelier de simulation autour de la prise en charge d'un syndrome coronarien aigu ST+ a permis de renforcer les apprentissages des étudiants en situation clinique complexe. Le réalisme de la situation, cité comme principal facteur d'engagement, ainsi que le travail en équipe ont particulièrement favorisé l'implication des étudiants.

Les principaux apprentissages identifiés concernent les compétences non techniques, notamment la communication, le travail en équipe et le leadership, en cohérence avec les objectifs liés aux facteurs humains. Plusieurs étudiants ont également exprimé une prise de conscience de leurs capacités à gérer une situation d'urgence et 7 étudiants sur 20 ont déclaré un comportement concret qu'ils souhaitaient réutiliser en stage ou en service.

Le débriefing structuré apparaît comme un élément central du dispositif, permettant aux étudiants d'identifier leurs erreurs, de réfléchir à leurs pratiques et de transférer les

apprentissages vers la pratique professionnelle.

Ces résultats confortent l'intérêt de poursuivre et développer la simulation clinique, en renforçant le recueil des retours étudiants et en recherchant, à terme, une évaluation différée du transfert des compétences en situation réelle.

- **Un escape Game collaboratif pour les élèves AS : « l'hôpital de la peur »**

Mise en place d'un escape game immersif en EHPAD à quelques jours de la diplomation, permettant aux élèves aides-soignants de mobiliser leurs compétences dans des situations de soins complexes : observation et analyse, priorisation, communication, travail en équipe et transmissions. L'utilisation d'un dossier de soins numérique et l'intervention de comédiens, formateurs et professionnels ont renforcé l'authenticité de l'expérience. Le débriefing a permis une analyse réflexive des pratiques et des décisions prises, dans un environnement sécurisé.

Points positifs

- Activité immersive et fédératrice, particulièrement appréciée des élèves.
- Mobilisation des compétences professionnelles dans des situations proches de la réalité du terrain.
- Développement du raisonnement clinique, de la priorisation, de la communication et du travail en équipe.
- Utilisation du dossier de soins numérique favorisant l'authenticité de la situation.
- Débriefing permettant une analyse réflexive des choix et des pratiques.

Points à améliorer

- Dispositif nécessitant une mobilisation importante des formateurs, professionnels et intervenants.
- Anticipation et coordination importantes pour garantir les conditions de réalisation de l'activité.

Objectifs / perspectives pour l'année prochaine

- Pérenniser l'escape game en fin de formation comme dispositif de préparation à la diplomation.
- Poursuivre le développement de situations complexes et authentiques favorisant la prise de décision et l'autonomie professionnelle.
- Optimiser l'organisation et les supports afin de faciliter la mise en œuvre par l'équipe pédagogique.

LES PROJETS 2026

L'année 2026-2027 s'inscrit dans la continuité de l'accompagnement des étudiants de 2e et 3e années engagés dans le référentiel de formation 2009, avec une attention particulière portée à la consolidation des acquis et à la préparation à l'exercice professionnel.

La professionnalisation sera renforcée à travers des simulations procédurales, des mises en situation professionnelles, le raisonnement clinique et l'analyse de situations complexes, afin de favoriser la mobilisation des connaissances et le développement progressif de l'autonomie. Cette démarche visera également à accompagner les étudiants dans la transition entre la formation et l'entrée dans la vie professionnelle, en lien étroit avec les réalités et les exigences du terrain.

Mais cette nouvelle année introduit la nouvelle structuration du référentiel de formation infirmier 2026 qui marque un véritable changement de paradigme pédagogique.

En concentrant une part importante des enseignements théoriques dès la première année, elle expose les étudiants à un volume conséquent de connaissances parfois difficile à intégrer en l'absence d'expériences cliniques suffisamment riches pour leur donner du sens.

Cette évolution nous oblige à transformer nos pratiques pédagogiques afin de passer d'une logique de transmission des savoirs à une logique d'apprentissage fondée sur leur mobilisation. Les enseignements devront davantage s'appuyer sur des situations de soins emblématiques, utilisées comme fil conducteur tout au long du parcours, afin de contextualiser les connaissances et de développer progressivement le raisonnement clinique.

Le recours accru aux simulations procédurales, aux simulations en santé et aux méthodes pédagogiques actives permettra aux étudiants de visualiser les situations de soins, d'expérimenter, de prendre des décisions et de construire des liens entre les différents savoirs. Cette transformation devra s'accompagner d'un renforcement de l'accompagnement pédagogique, tant à l'institut que sur les terrains de stage, afin d'aider les étudiants à donner du sens à leurs apprentissages, à favoriser le transfert des connaissances vers la pratique et à soutenir le développement progressif de leurs compétences professionnelles.

Au-delà d'une simple réorganisation des enseignements, cette évolution constitue une opportunité de renforcer la cohérence entre les apprentissages académiques et les réalités du soin, en plaçant l'étudiant dans une posture d'acteur de ses apprentissages et en consolidant le partenariat pédagogique entre l'institut et les professionnels de terrain.

Afin d'accompagner cette évolution, un projet pédagogique sera engagé dès la rentrée 2026 auprès de la nouvelle promotion d'étudiants infirmiers. Conçu comme un projet évolutif, il a vocation à être enrichi et consolidé au fil des trois années de déploiement du nouveau référentiel.

Il reposera sur une diversification des modalités d'apprentissage visant à renforcer l'engagement des étudiants, le développement de leurs compétences et la construction progressive de leur identité professionnelle. Parmi les actions mises en œuvre figureront l'introduction d'ateliers dédiés au développement des compétences psychosociales en lien avec le domaine D, la mise en œuvre des deux journées de formation « Première Approche en Santé Mentale » (PASM), ainsi que la création progressive d'ateliers de remobilisation organisés dans le cadre des cinq heures hebdomadaires d'appropriation des connaissances prévues par le référentiel. Ces temps permettront de répondre aux besoins identifiés des étudiants au travers d'activités variées : consolidation des savoirs fondamentaux, raisonnement clinique, calculs de doses, accompagnement méthodologique, simulation, analyse de situations, développement des compétences relationnelles ou encore soutien à la réussite avec l'introduction de carnets de bord et de cahier d'apprentissage au calcul de dose.

Parallèlement, les partenariats avec les terrains de stage seront renforcés afin de développer des mises en situation formatives plus fréquentes, articulées avec les attendus des compétences et favorisant des feedbacks réguliers entre tuteurs, professionnels et formateurs.

Enfin, la première année, en fonction de l'avancée du projet se conclura par la mise en œuvre d'un projet intégrateur véritable fil rouge mobilisant les connaissances acquises au cours de l'année autour de situations de soins complexes. Ce projet constituera une première étape dans la construction du raisonnement clinique et de la démarche réflexive, tout en préparant les étudiants aux exigences des deuxième et troisième années de formation.

LES LOCAUX – LE MATERIEL

Au cours de l'année 2025-2026, l'institut a poursuivi le développement de la simulation en santé en finalisant l'équipement de la salle de simulation et en renouvelant un mannequin de simulation. Ces investissements permettent de disposer d'un environnement pédagogique adapté aux exigences de la formation.

LA FORMATION AIDE SOIGNANTE

Sélection AS pour la rentrée d'août 2025

Quota rentrée 2022 : 50

Accès sélection IFAS 2025 : 73 candidats dont :

- 61 présentent l'épreuve orale
- 12 admis en intégration directe

A l'issue de la sélection : 50 admis sur liste principale, 7 sur de liste complémentaire

Effectif AS à la rentrée août 2025 : 38 élèves

- 35 issues de la sélection
- 3 en complément de formation dont 1 candidature extérieur (redoublement)

Les cursus :

- 28 cursus complets de formation dont 4 ASHQ dispensés d'un stage
- 7 cursus partiels (1 DE ambulancier, 2 Bac pro ASSP, 3 DEAES, 1 DEAVS)
- 3 compléments de formation

Les financements :

- 9 élèves en promotion professionnelle
- 29 élèves financés par la Région (27 demandeurs d'emploi et 2 poursuites d'étude)

Promotion élèves aides -soignants entrés en août 2025

Sur 38 élèves : 32 femmes, 6 hommes => moyenne d'âge : 36 ans

Origine géographique:

92% des élèves sont originaires de Thonon et ses environs (93.75% en 2025)

97% des élèves sont originaires de Haute Savoie (100% en 2024)

Diplôme à l'entrée

•

Niveau d'études	Répartition
Diplôme de niveau 3 (BEP, DEAMP, DEAES...)	11
Diplôme de niveau 4 (Bac)	9
Diplôme de niveau 5 (Licence)	3
Diplôme de niveau 6 (BTS)	1
Sans diplôme	13
Infirmière dans son pays d'origine	1

MOUVEMENT DES EFFECTIFS

Arrêt définitif	2
interruption	2

DIPLOMATION

	Présentés	Admis	% de réussite
DEAS juillet 2025	21	17	81 %

COÛT DE LA FORMATION AIDE- SOIGNANTE 2025-2026

Conformément à l'arrêté du 7 avril 2020 relatif aux modalités d'admission aux formations conduisant au diplôme d'état d'aide-soignant, aucun frais de sélection n'est facturé aux candidats.

- ➔ Le tarif de la scolarité de la formation cursus complet pour le financement individuel : 7 300 euros.
- ➔ Le tarif de la scolarité de la formation cursus complet pour le financement professionnel : 7 500 euros.
- ➔ Tarif de la formation des cursus allégés : 9,75 euros par heure d'enseignement théorique.

LA FORMATION INFIRMIERE

	1 ^{ère} année 2025-2028	2 ^{ème} année 2024-2027	3 ^{ème} année 2023-2026	TOTAL
Effectif à la rentrée	94 (86 primo entrants)	76	80	250
Dont report de formation	0			
Dont redoublants	7	2	7	16
Dont triplement				
Dont réintégration		2	1	3
Dont mutation	1	4	1	6
Article 9			1	1

Les quotas autorisés sont de 87 étudiants (86 places + 1 place autorisée dans le cadre du Ségur de la Santé) pour la formation infirmière

Seul, les candidats relevant de la formation professionnelle continue (FPC) ayant cotisé à un régime de protection sociale d'une durée minimum de trois ans sont sélectionnés par concours.

La sélection est coordonnée au sein du Groupement de Coopération Sanitaire (GCS) des IFSI Grenoble Alpes par la Commission d'examen des vœux qui est présidée par un des directeurs d'IFSI. Le GCS est constitué des 11 IFSI des départements de Haute-Savoie, Savoie, Isère, Drôme et Ardèche. Ils sont signataires d'une convention avec l'université Grenoble Alpes dans le cadre de l'universitarisation de la formation infirmière.

Le nombre de places ouvertes aux candidats relevant de la FPC est fixé à un minimum de 25% du nombre total d'étudiants à admettre en première année. (22 places minimum pour l'IFSI des Hôpitaux Du Léman). Le calendrier est établi par la commission d'examen des vœux. Les épreuves de sélection sont au nombre de deux (un entretien s'appuyant sur un dossier portant sur l'expérience du candidat et une épreuve écrite comprenant une sous-épreuve de rédaction et /ou des réponses à des questions dans le domaine sanitaire et sociale et une sous épreuve de calculs simples).

► RENTREE SEPTEMBRE 2025 : SELECTION IDE

- Concours FPC : Sélection par regroupement des IFSI du territoire Grenoble-alpes
 - 41 candidats inscrits
 - **A l'issue de la sélection** (épreuves écrites et entretien oral) : **28 candidats sont admis et classés sur les listes communes du territoire**
 - **19 candidats intègrent** la promotion 2024-2027 (2 candidats renoncent à leur entrée – 2 ont effectué un report d'entrée pour septembre 2025)

- **Parcoursup** : Sélection par regroupement des IFSI du territoire Grenoble-alpes
 - **1779 candidats ont fait un vœu pour l'IFSI de Thonon** (2791 en 2023 – 2501 en 2024)

LE SUIVI DES PROMOTIONS

Promotion étudiants infirmiers entrés en septembre 2025 L1 (2025-2028)

Profil promotion entrante 1ère année septembre 2025 : L'année débute avec 94 étudiants dont 86 primo inscriptions, 7 redoublants et 1 entrée par voie de mutation.

En Synthèse :

- ✚ 66 candidats parcoursup
- ✚ 20 candidats FPC
- ✚ 7 redoublants
- ✚ 1 entrée par voie de mutation

Femmes	77
Hommes	17

Moyenne d'âge : 23 ans
de 17 ans à 48 ans

Origine géographique:

- ✚ 81 % des étudiants sont originaires de la région Auvergne Rhône Alpes
- ✚ 84 % des étudiants sont originaires de Haute Savoie

Origine géographique	
Auvergne Rhône alpes : 76 étudiants soit 81 %	
Ain : 3	
Isère : 4	
Loire : 1	
Rhône : 1	
Savoie : 3	
Haute-Savoie : 64 soit 84 %	
Bourgogne-franche Comté : 1	
Grand Est : 4	
Ile de France : 2	
Occitanie : 4	
Pays de la Loire : 2	
Provence Alpes Côte d'azur : 3	
Réunion : 1	
Suisse : 1	
Maroc : 1	

86 %
en 2024

72 %
en 2024

Diplôme à l'entrée en IFSI des 68 candidats issus de la section Parcoursup :

BAC GENERAL (44 %)	29
BAC général	28
ES	1

BAC PROFESSIONNEL (24 %)	16
ASSP	11
SAPAT	5

BAC TECHNOLOGIQUE (29 %)	19
STSS	15
STMG	3

AUTRE (3 %)	2
Titre de niveau IV	2

A noter :

- ✚ 48 candidats ont obtenu le BAC en 2025
- ✚ 24 ont obtenu un bac avec mention (12 AB - 11B - 1TB)
- ✚ 1 titulaires d'un DEAS

Diplôme à l'entrée en IFSI candidats FPC sur les 20 candidats:

BAC GENERAL	4
ES	2
L	1
S	1

BAC TECHNOLOGIQUE	5
STI	1
STL	1
STG	1
SMS	1
BTA	1

BAC PROFESSIONNEL (24%)	5
ASSP	2
SAPAT	1
Logistique	1
Maintenance	1

A noter :

- ✚ 7 titulaires du DEAS
- ✚ 1 titulaire Licence STAPS
- ✚ 1 titulaire BTS Biochimie
- ✚ 1 titulaire Titre professionnel de technicien supérieur en automatique et informatique industrielle
- ✚ 1 titulaire DUT Gestion des entreprises et des administrations -Maîtrise Sciences de Gestion –
- ✚ DESS Sciences du Management
- ✚ 1 titulaire d'un certificat d'ambulancier
- ✚ 2 candidats titulaires d'un diplôme d'infirmier à l'étranger (Burkina faso et Madagascar)

Bilan des effectifs en fin de 1^{ère} année :

	H	F	TOTAL sortis
Sortis du 01/09/2025 au 31/08/2026	3	11	14
! Arrêt définitif de formation	1	2	3
interruption de formation		7	7
Mutation en cours de formation			0
Exclusion définitive	1		1
Exclusion temporaire	1		1
Diplômés sortants Déc 25			0
Diplômés sortants Mars 26			0
Diplômés sortants Juillet 26			0
Mutations sortants au 31/08/2026		2	2
Effectif en cours			82
Pourcentage de perte uniquement sur suspensions et arrêts			12,77%
Au 01/01/2026			90
Effectif redoublant au 31/08/2026			6

- + Début de 1A : 94 étudiants
- + Fin de 1^{ère} année : 82 étudiants soit 13 % de perte (suspension, arrêts et exclusion)
- + Sur les 82 étudiants inscrits en fin de 1^{ère} année, 76 sont admis en 2^{ème} année
- + 76 étudiants issus de la cohorte intègrent la 2^{ème} année, 2 départs en mutation autre IFSI, et 6 étudiants redoublent leur 1A

Promotion étudiants infirmiers L2 (2024-2027)

76 étudiants dont :

- + 68 issus de la 1^{ère} année
- + 2 redoublants
- + 3 étudiants originaires de Thonon et environ admis par voie de mutation
- + 3 reprises de formation après une année d'interruption

Bilan des effectifs en fin de 2^{ème} année :

	H	H	F	TOTAL sortis
Sortis du 01/09/2025 au 31/08/2026				8
Arrêt définitif de formation				0
interruption de formation			6	6
Mutation en cours de formation				0
Exclusion définitive	1			1
Exclusion temporaire			1	1
Diplômés sortants Déc 25				0
Diplômés sortants Mars 26				0
Diplômés sortants Juillet 26				0
Mutations sortants au 31/08/2026				0
Effectif en cours				69
Pourcentage de perte uniquement sur suspensions et arrêts				10,53%
Au 01/01/2026				

En fin de deuxième année 69 étudiants présents dont 65 admissibles en 3^{ème} année

- 3 redoublantes

Promotion étudiants infirmiers L3 (2023-2026)

80 étudiants dont :

- + 70 issus de la 2^{ème} année
- + 7 redoublants (5 non présentés au DE de juillet 2025 et 2 ajournés au jury DE juillet 2025)
- + 1 étudiante originaire de Thonon et environ admis par voie de mutation
- + 1 candidat relevant de l'article 9

En fin de 3^{ème} année, 61 étudiants (dont 1 étudiant relevant de l'article 9) présentés au Jury régional de juillet 2026

- + 56 étudiants ont été diplômés en Juillet 2025 (dont 1 candidat article 9)
- + 10 étudiants ne sont pas présentés au jury du diplôme d'état de juillet 2026.
- + 5 étudiants non admis au diplôme- seront présentés au Jury de la session de décembre 2026

Bilan des effectifs en fin de 3eme année :

	H	F	TOTAL sortis
Sortis du 01/09/2025 au 31/08/2026			67
Arrêt définitif de formation	1	2	3
interruption de formation	1	2	3
Mutation en cours de formation			
Exclusion définitive		1	1
Exclusion temporaire	1		1
Diplômés sortants Déc 25		3	3
Diplômés sortants Mars 26	9	47	56
Diplômés sortants Juillet 26			0
Mutations sortants au 31/08/2026			
Effectif en cours			15
Pourcentage de perte uniquement sur suspensions et arrêts			10,00%
Au 01/01/2026			

DIPLOMATION

Session de décembre 2025 :

- ⇒ Présenté : 3
- ⇒ Reçu : 3

Session de mars 2026 :

- ⇒ Présenté : 1
- ⇒ Reçu : 0

Session de juillet 2026 :

- ⇒ Présentés : 61
- ⇒ Reçus : 56

Soit [91 % de réussite](#)

TAUX DE RECRUTEMENT HOPITAUX DU LEMAN

Année de diplomation	Taux de recrutement de la promotion sortante en juillet
2024	44%
2025	20%
2026	20%

COÛT DE LA FORMATION INFIRMIERE 2025-2026

- ➔ Tarif des droits d'inscriptions universitaires...178 euros
- ➔ Tarif de l'inscription à la sélection 2025 120 euros

Pour les étudiants salariés pris en charge par un établissement, le montant de la formation est fixé à 7500 euros par an pour les étudiants entrant en formation en septembre 2025.

Le coût de la formation pour les étudiants relevant de l'article 9 est fixé à 3000 euros pour un parcours complet de 175h (17 euros/heures). Le montant est ajusté en fonction du parcours de l'étudiant.

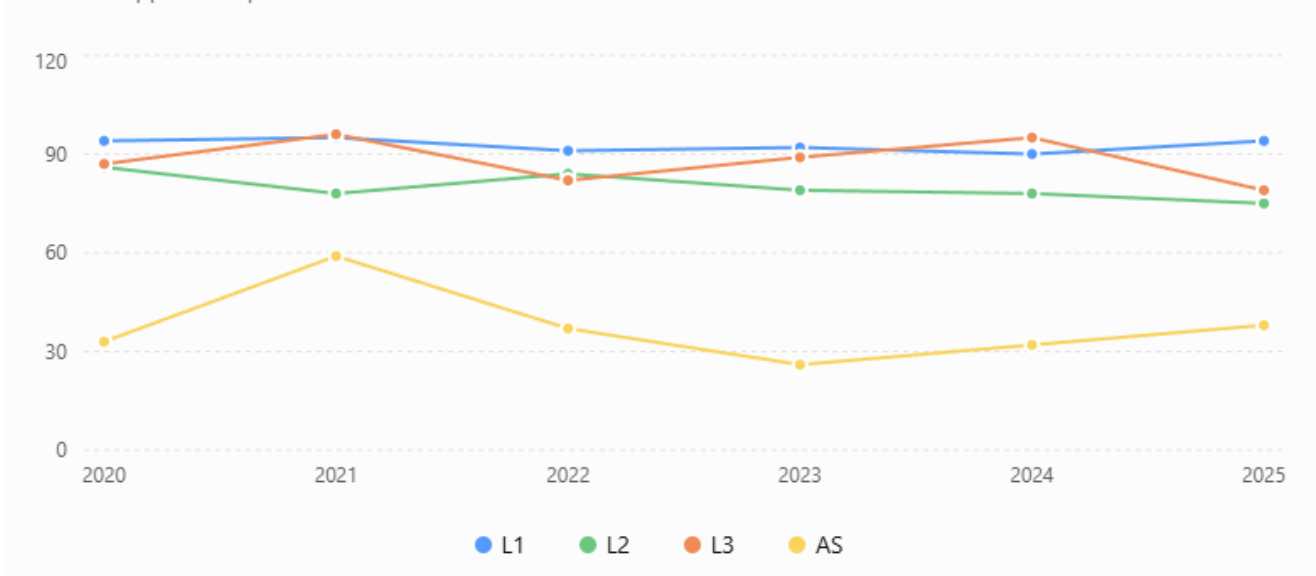
LES INDICATEURS POUR LA FORMATION INITIALE

- Le nombre d'apprenants présents à la rentrée et au fil de l'année est suivi. Cela permet de suivre l'évolution des effectifs, détecter les variations importantes et d'ajuster les ressources pédagogiques, le planning des enseignants et la répartition en groupes.

Nombre d'apprenants présents à la rentrée	L1	L2	L3	AS	TOTAL
2020	94	86	87	33	300
2021	95	78	96	59	328
2022	91	84	82	37	294
2023	92	79	89	26	286
2024	90	78	95	32	295
2025	94	75	79	38	286

L'évolution des effectifs met en évidence une relative stabilité du nombre global d'apprenants malgré des variations selon les années de formation et la formation aide-soignante. A noter que les quotas IDE ont également évolué entre 2020 et 2025 avec l'attribution ou non des 2 places Ségur (2 places supplémentaires en 2022/2023/2024 portant le quota à 88, 1 place en 2025 portant le quota à 87).

Nombre d'apprenants présents à la rentrée de 2020 à 2025.



Une stabilité globale des effectifs

Le nombre total d'apprenants évolue de 300 en 2020 à 286 en 2025, soit une diminution de 14 apprenants (-5 %) sur la période. Cette évolution reste relativement contenue et traduit une stabilité globale des effectifs de l'institut autour de 290 à 300 apprenants selon les années.

Le point haut est atteint en 2021 avec 328 apprenants, principalement en raison de l'effectif particulièrement élevé en formation aide-soignante (59 apprenants), la période post covid a été propice au recrutement de candidats intéressés par la formation aide -soignant. Depuis 2022 les effectifs se situent dans une fourchette plus resserrée entre 286 et 295 apprenants.

Une première année IFSI très stable

Les effectifs de L1 sont particulièrement réguliers : 94 en 2020, 95 en 2021, 91 en 2022, 92 en 2023, 90 en 2024 et 94 en 2025.

L'effectif varie donc seulement de quelques places autour de 92-94 étudiants. 2025 retrouve quasiment le niveau de 2020, avec 94 apprenants.

Cette stabilité s'explique par le fait que la procédure parcoursup permet de remplir les places attribuées en L1 et que le nombre de redoublants reste également stable aux environs de 6 étudiants.

Une baisse progressive en L2

La L2 présente une évolution plus marquée à la baisse : de 86 apprenants en 2020 à 75 en 2025, soit une diminution de 11 apprenants (-13 %).

Après une baisse en 2021, l'effectif remonte ponctuellement à 84 en 2022 puis diminue progressivement : 79 en 2023, 78 en 2024 et 75 en 2025.

Cette évolution peut s'expliquer au regard des interruptions de formation, des mutations entrantes et sortantes.

Des variations plus importantes en L3

Les effectifs de L3 sont davantage fluctuants passant de 87 en 2020 à 96 en 2021 puis 82 en 2022, 89 en 2023, 95 en 2024 et enfin 79 en 2025.

L'écart entre le niveau le plus élevé (96 en 2021) et le plus faible (79 en 2025) est de 17 apprenants. Les interruptions de formation, les redoublements viennent impacter le nombre d'apprenant tout comme le nombre de diplômés en juillet.

Une forte variabilité des effectifs aides-soignants

La formation AS présente les variations les plus importantes : 33 apprenants en 2020, 59 en 2021 puis 37 en 2022, 26 en 2023, 32 en 2024 et 38 en 2025.

L'effectif 2025 est ainsi supérieur à celui de 2020 (+5) et progresse de 6 apprenants par rapport à 2024. Après le point bas de 2023, une progression régulière est observée sur les deux dernières années mais qui reste en dessous du quota. Cette évolution justifie la demande de diminution du quota à 40 au lieu de 50 pour la rentrée 2026.

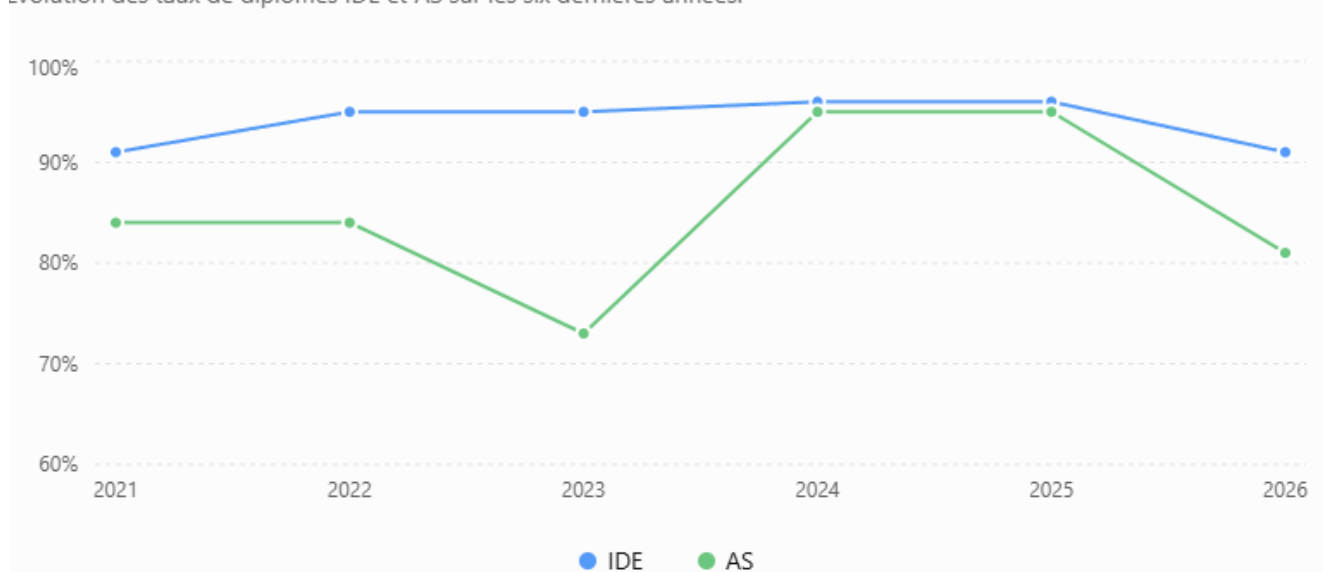
L'évolution des effectifs sur 2020-2025 fait apparaître une stabilité globale de l'activité de formation, avec un effectif total qui se maintient autour de 290 apprenants depuis 2022.

- Le taux de diplômé est suivi annuellement pour l'IFSI et l'IFAS. Cet indicateur permet de mesurer la réussite globale des apprenants et d'évaluer l'efficacité pédagogique des enseignements.

% de diplômés	2021	2022	2023	2024	2025	2026
IDE	91%	95%	95%	96%	96%	91%
AS	84%	84%	73%	95%	95%	81%

Les données montrent des niveaux de diplomation globalement élevés sur la période avec toutefois une baisse en 2026 pour les deux formations.

Evolution des taux de diplômés IDE et AS sur les six dernières années.



IDE : le taux de diplômés annuel progresse de 91 % en 2021 à 96 % en 2024 et 2025, avant de revenir à 91 % en 2026. Malgré cette diminution de 5 points en 2026, le taux reste supérieur à celui observé en 2021 et demeure à un niveau élevé sur l'ensemble de la période.

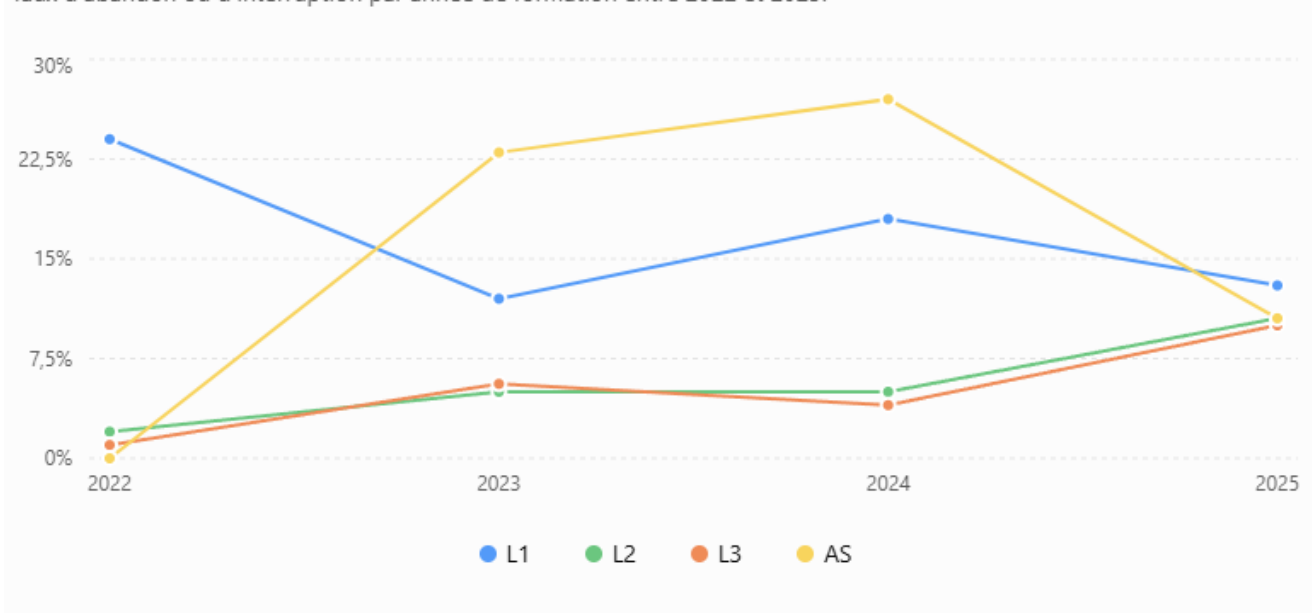
AS : après un taux de 84 % en 2021 et 2022, le taux diminue à 73 % en 2023. Une progression très importante est ensuite observée avec 95 % en 2024 et 2025. En 2026, le taux s'établit à 81 %, soit une baisse de 14 points par rapport aux deux années précédentes. Les cursus antérieurs viennent impacter le niveau de la promotion et l'augmentation des exigences liées au référentiel de 2021 peut expliquer le taux plus faible observé entre 2021 et 2023

L'année 2026 marque une diminution du taux de diplomation dans les deux formations, après deux années particulièrement favorables en 2024 et 2025. Cette évolution doit être appréciée au regard des effectifs et des situations individuelles des apprenants.

- Le pourcentage d'abandon par promotion est également suivi annuellement depuis 2022. Cet indicateur permet d'identifier combien d'apprenants quittent la formation par année de formation et permet de comprendre les causes d'abandon (pédagogiques, personnelles, organisationnelles) et de mettre en place des actions correctives (tutorat, accompagnement, épicerie solidaire).

Taux d'abandon/interruption de formation	2022	2023	2024	2025
L1	24%	12%	18%	13%
L2	2%	5%	5%	10.53%
L3	1%	5.6%	4%	10 %
AS	0 %	23%	27%	10.53%

Taux d'abandon ou d'interruption par année de formation entre 2022 et 2025.



Le taux d'abandon est globalement le plus élevé en première année avec une évolution de 24 % en 2022 à 13 % en 2025. Après une baisse importante en 2023 (12 %), une remontée a été observée en 2024 (18 %), avant une nouvelle diminution en 2025. Cette évolution traduit une amélioration sur l'ensemble de la période même si la première année reste la période de formation au cours de laquelle les interruptions sont les plus nombreuses. Le taux d'abandon peut s'expliquer par plusieurs facteurs : erreurs d'orientation ou décalage entre les représentations initiales et la réalité de la profession, confrontation aux exigences des stages, charge de travail et niveau d'investissement requis mais aussi par des problématiques personnelles notamment financières et liées aux conditions de logement.

En L2, le taux d'abandon demeure relativement contenu jusqu'en 2024, autour de 5 %, avant d'atteindre 10,5 % en 2025. Cette progression invite à maintenir une vigilance particulière sur l'accompagnement des étudiants au cours de l'année d'autant que la variation de l'effectif ne vient pas impacter l'évolution du taux.

En L3, le taux reste faible en 2022 (1 %), puis se situe autour de 4 à 5,6 % entre 2023 et 2024, avant d'atteindre 10 % en 2025. L'effectif rend plus sensible la variation. En 2024, la promotion comptait 95 étudiants contre 80 en 2025. L'écart entre 5.6% et 10% est lié mécaniquement au fait que la promotion soit plus petite.

Concernant la formation aide-soignante, le taux d'abandon est nul en 2022 puis augmente à 23 % en 2023 et 27 % en 2024 avant de diminuer nettement pour atteindre 10,53 % en 2025. Le faible effectif explique ces taux élevés, 1 ou 2 interruptions impactent fortement le %.

Dans l'ensemble, les données montrent une diminution du taux d'abandon en L1 et une nette amélioration en formation aide-soignante en 2025. En revanche, l'augmentation observée L 2 en 2025 constitue un point de vigilance et justifie la poursuite des actions d'accompagnement et de prévention des interruptions de formation tout au long du cursus. Une traçabilité précise des motifs d'abandon va être mise en place pour la rentrée 2026 afin d'identifier les leviers d'action.

- La moyenne d'âge par promotion et la répartition homme, femme font parties des indicateurs suivis qui permettent de connaître le profil démographique des apprenants. En fonction du profil de promotion, la pédagogie et la communication sont adaptées aux besoins spécifiques des différentes tranches d'âge et cela permet d'anticiper des problématiques liées à la diversité. Un profil de promotion et les données en lien avec le concours FPC et Parcoursup sont présentés lors de l'ICOGI. Cela permet d'avoir une vision complète de l'origine et du parcours des apprenants.

Origine géographique des apprenants à la rentrée

	2022	2023	2024	2025
L1				
Région AURA	79%	83%	86%	81%
Dont Haute Savoie	64%	60%	72%	84%
AS				
Haute Savoie	84%	85%	100%	97%

Les données mettent en évidence l'implantation territoriale de l'IFSI-IFAS, avec une majorité des apprenants issus de la région Auvergne-Rhône-Alpes et plus particulièrement de la Haute-Savoie.

Une forte attractivité régionale de l'IFSI

En L1, la part des apprenants originaires de la région Auvergne-Rhône-Alpes reste majoritaire sur l'ensemble de la période.

Ainsi, plus de 8 étudiants sur 10 sont issus de la région AURA chaque année. Après une progression jusqu'en 2024, une légère diminution est observée en 2025 sans remettre en cause la forte attractivité régionale de l'institut.

Une progression très nette de l'ancrage haut-savoyard en IFSI

La part des étudiants de L1 issus de Haute-Savoie évolue de manière particulièrement significative (quatre étudiants sur cinq).

Cette évolution traduit un renforcement de l'ancrage territorial du recrutement et constitue un élément important au regard de la vocation de l'institut à former des professionnels répondant aux besoins de santé du territoire.

Un ancrage territorial encore plus marqué pour la formation AS

Sur les deux dernières années, la quasi-totalité des élèves aides-soignants recrutés sont issus du territoire haut-savoyard.

Les données confirment donc un fort ancrage territorial de l'IFSI-IFAS particulièrement marqué en 2025.

La progression de la part des étudiants de Haute-Savoie en L1, associée au maintien d'un recrutement très majoritairement local en formation AS, montre que l'institut répond à une demande de formation de proximité.

Cette implantation constitue également un levier pour contribuer au renouvellement des professionnels de santé sur le territoire en formant des apprenants déjà majoritairement issus de la Haute-Savoie et susceptibles d'y poursuivre leur parcours professionnel.

Répartition des apprenants selon le mode d'entrée en formation en soins infirmiers

	2022	2023	2024	2025
<i>Parcoursup</i>	73%	78%	76%	76%
<i>FPC</i>	24%	18%	22%	23%
<i>Réintégration</i>	2%	3%	1%	-
<i>Redoublement</i>	1%	1%	1%	-
<i>Mutation</i>				1%

La répartition des apprenants selon leur mode d'entrée en formation montre une prédominance constante de la voie Parcoursup, qui représente environ 76% des admissions sur la période 2022-2025. Cette part élevée s'explique notamment par la place importante accordée à cette voie d'accès dans le recrutement de l'IFSI.

La part des apprenants relevant de la formation professionnelle continue (FPC) se situe entre 18 % et 24 %, alors que 25 % des places sont théoriquement réservées à ce public. L'écart observé entre les places réservées et les admissions effectives s'explique notamment par le fait que certaines places ne peuvent être pourvues lorsque les candidats ne disposent pas d'un financement permettant de prendre en charge leurs formations, situation particulièrement rencontrée chez les professionnels engagés dans une démarche de reconversion. Certains candidats relevant de la formation professionnelle continue sollicitent également un report d'entrée en formation, notamment lorsqu'ils sont engagés dans un projet de maternité ou ont de jeunes enfants, les contraintes liées à la conciliation entre formation, vie familiale et obligations professionnelles ne permettant pas toujours une entrée immédiate en formation. Ces places sont alors être réattribuées à parcoursup afin d'éviter qu'elles restent vacantes.

BILAN ACTIVITE DU REFERENT HANDICAP

Le référent handicap assure le suivi des apprenants en situation de handicap , il consacre à minima 20% de son temps à cette activité qui croit chaque année. Différentes actions sont mises en œuvre pour informer de l'existence du référent handicap et pour faciliter le suivi de la formation .En 2025 , une seconde formatrice a été positionnée sur cette mission.

Actions d'information pour le public

- ✚ JPO au sein de l'IFSI avec la tenue d'un stand référent handicap, affiches et flyer à disposition du public.

Le stand Référent handicap a été sollicité tout au long de la journée. Les visiteurs ont notamment souhaité obtenir des précisions concernant le dossier proposé sur Parcoursup, certains exprimant des inquiétudes quant à l'impact de la déclaration d'une situation de handicap sur leur sélection. Des échanges ont également porté sur les modalités d'accompagnement pouvant être proposées au sein de l'institut.

- ✓ **12 futurs apprenants** ont ainsi souhaité être informés sur les possibilités de poursuite de leur accompagnement dans le cadre de leur parcours universitaire.
- ✓ **Mise à disposition et distribution d'une plaquette d'information** présentant les dispositifs et modalités d'accompagnement des apprenants en situation de handicap au sein de l'institut.
- ✓ **Information et échanges autour de Parcoursup**, notamment sur les démarches à effectuer par les futurs apprenants en situation de handicap et sur les dispositifs d'accompagnement susceptibles d'être mobilisés au cours de leur formation.

- ✚ Mise à disposition et distribution d'une plaquette d'information sur la prise en charge du handicap au sein de l'institut.

Actions proposées au sein de l'IFSI

Pour l'apprenant :

1. Actions mises en œuvre

Au cours de l'année, l'établissement a poursuivi et consolidé les actions engagées en matière d'accompagnement des apprenants en situation de handicap dans une démarche d'accessibilité et d'individualisation des parcours.

Les actions suivantes ont notamment été maintenues :

-  organisation de temps d'information et de sensibilisation à destination des apprenants
-  maintien des permanences du référent handicap, permettant un accès facilité à un interlocuteur identifié ;
-  mise en œuvre d'un suivi individualisé des apprenants, adapté aux besoins et aux situations identifiées ;
-  coordination entre les différents acteurs intervenant dans le parcours de formation, lorsque la situation de l'apprenant le nécessite.

Un nouveau dossier de suivi de l'apprenant en situation de handicap a également été mis en place. Accessible au niveau du secrétariat et intégré au dossier de scolarisation, cet outil permet de centraliser les informations utiles au suivi du parcours et de faciliter la transmission des éléments nécessaires entre les professionnels concernés dans le respect de la confidentialité des données.

Par ailleurs, l'établissement a intégré dans ses pratiques les dispositions de *l'arrêté du 25 février 2026, partie III*, relatives aux périodes de formation en milieu professionnel, afin de prendre en compte les besoins spécifiques des apprenants concernés dans le cadre de leur parcours clinique.

2. Résultats et effets constatés

La poursuite de mise en œuvre des dispositifs existants a permis de maintenir un cadre d'accompagnement identifié et structuré pour les apprenants en situation de handicap.

La mise en place du nouveau dossier de suivi contribue à :

-  améliorer la centralisation et la traçabilité des informations relatives à l'accompagnement
-  faciliter le suivi global du parcours de l'apprenant
-  renforcer la continuité de l'accompagnement entre les différents interlocuteurs
-  favoriser une meilleure anticipation des besoins, notamment lors des périodes de formation en milieu professionnel

Pour l'équipe pédagogique et administrative :

-  Dans le cadre de l'amélioration continue des pratiques pédagogiques : formalisation de la veille documentaire permettant de structurer la circulation de l'information au sein de l'équipe pédagogique et de favoriser l'actualisation régulière des pratiques.
-  Mise à disposition du projet de suivi des apprenants en stage « Vers une continuité des parcours de formations et de stages »

Pour le suivi de l'apprenant :

- ✚ Poursuite du COPIL handicap 3 fois par Année scolaire : bilan du projet/ validation des parcours spécifiques des étudiants proposés par le référent handicap en s'appuyant sur le plan d'accompagnement proposé par l'UGA ou la MDPH/ mise à disposition des outils nécessaires à l'accompagnement de l'étudiant dans la limite des moyens disponibles à l'institut)
- ✚ Poursuite du partenariat avec l'université de Grenoble SHA : nouvelles modalités à mettre en place pour la rentrée 2026

Activité en lien avec les apprenants

1- Suivis personnalisés proposés

Au cours de l'année, 6 apprenants de L1 ont bénéficié d'un accompagnement individualisé adapté aux besoins identifiés. Dans ce cadre, 16 entretiens ont été réalisés, sur rendez-vous ou dans le cadre d'échanges informels, afin d'assurer un suivi au plus près des situations rencontrées.

La continuité de l'accompagnement a également été assurée pour 13 apprenants en L2 et 14 apprenants en L3. Ces suivis ont principalement pris la forme d'échanges et de rendez-vous informels sans nécessité d'engager des actions ou des aménagements complémentaires.

6 élèves AS de la promotion 2025/2026 en situation de handicap ont été suivis.

Ces situations ont notamment donné lieu à une réactualisation de la reconnaissance du handicap et au maintien des aménagements précédemment préconisés afin d'assurer la continuité et l'adaptation de l'accompagnement tout au long du parcours de formation.

2-Détails des suivis

1^{ère} Année.

3 ESI suivi pour troubles DYS

3 ESI suivi pour des handicaps invisibles (maladies chroniques...)

2^{ème} Année.

3 ESI suivi pour troubles DYS

10 ESI suivi pour pathologies chroniques

3^{ème} Année.

6 ESI suivi pour DYS

8 ESI suivi pour pathologies chroniques

Elève AS

4 EAS suivi pour DYS

2 EAS suivi pour pathologies chroniques

⇒ 39 prises en charges du handicap cette année

Tableaux de suivi des apprenants en situation de handicap

Analyse comparative des suivis des apprenants en situation de handicap						
Suivis	Activités	2021/2022	2022/2023	2023/2024	2024/2025	2025/2026
DYS	1/3 Temps / police >	6	4	12	14	18
	Ordinateur	0	2 + 1	3	2	2
	PEC personnalisée (rdv réguliers)	0	5	8	3	11
Maladies Chroniques	Proposition de PEC	0	8	11	19	23
	Suivi spécifique	0	5	8	11	2
	Orientation	2	3	5	2	1
RDV (Temps référent handicap)	RDV sans PEC spécifique	7	18	25	21	5

Tableau du suivi des résultats des étudiants en situation de handicap lors de leur cursus Semestres impairs									
Promotion	Nombres d'apprenants	Nombres d'apprenants avec MDPH	Nombres d'ESI ayant validés leurs U.E en session 1	Nombres d'ESI ayant validés leurs U.E en session 2	Nombres d'ESI n'ayant pas validés des U.E en session 1	Nombres d'ESI n'ayant pas validés des U.E en session 2	Stage validé	Stage non validé	Commentaires
2022/2025 3ème A.	9		7	1	2	2	8	1	ESI suspension en milieu de S5
2023/2024 2ème A.	13		1	2	12	6	11	1	
2024/2027 1ère A.	9		2	4	7	3	9	0	
Tableau du suivi des résultats des étudiants en situation de handicap lors de leur cursus semestres pairs									
Promotion	Nombres d'apprenants	Nombres d'apprenants avec MDPH	Nombres d'ESI ayant validés leurs U.E en session 1	Nombres d'ESI ayant validés leurs U.E en session 2	Nombres d'ESI n'ayant pas validés des U.E en session 1	Nombres d'ESI n'ayant pas validés des U.E en session 2	Stage validé	Stage non validé	Commentaires
2022/2025 3ème A.	9		8	0	0	0	8	1	1 suspension en milieu du Semestre 5
2023/2024 2ème A.	13		3	En attente	10	En attente	11	2	
2024/2027 1ère A.	9		4	en attente	4	En attente	9	0	1 Absence
Tableau de passage d'année et diplomation									
	Nombres d'apprenants ayant validé l'ensemble des U.E de l'année en cours	Nombres d'apprenants n'ayant pas validé l'ensemble des U.E de l'année en cours	Nombres d'apprenants accédant à l'année supérieure		Nombres d'étudiants présentés au D.E de juillet	Nombres d'étudiants présentés au D.E de décembre	Commentaires		
2022/2025 3ème A.	7	2			7	0			
2023/2024 2ème A.	3	10	9				2 CAC Août (stage rattrapage) / 1 en attente session 2 S4 / 1 redoublement		
2024/2027 1ère A.	4	5			Nombres d'élèves présentés Au DE AS		En attente de la session 2 du S4		
2024/2025 EAS	1	0			1				

BILAN D'ACTIVITE DU SERVICE SOCIAL DU TRAVAIL

Dans la continuité des années précédentes, une présentation des missions du Service Social du Travail a été réalisée lors de la rentrée auprès des étudiants infirmiers et des élèves aides-soignants afin de favoriser l'identification du service et de faciliter le recours à cet accompagnement.

Pour l'année 2025-2026, 20 apprenants ont sollicité le service social, dont 16 étudiants infirmiers et 4 élèves aides-soignants. Ce nombre est en diminution par rapport à l'année 2024-2025, au cours de laquelle 24 apprenants avaient été accompagnés, 15 l'année précédente. Cette évolution ne traduit toutefois pas nécessairement une diminution des besoins sociaux mais peut être liée aux situations individuelles et au recours différencié au service.

La problématique financière demeure le principal motif de sollicitation. Les demandes concernent notamment le suivi de la situation financière et la recherche d'aides permettant de sécuriser la poursuite de la formation. Cinq apprenants ont ainsi sollicité le Fonds de Maintien en Formation de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, dispositif qui a succédé au Fonds d'aide d'urgence. Une difficulté demeure cependant dans le suivi de ces demandes : le service social n'est pas systématiquement informé par la Région des suites données aux dossiers. Ainsi, en l'absence de retour de l'apprenant, il n'est pas toujours possible de connaître l'issue de la demande. À ce jour, une réponse favorable a été portée à la connaissance du service.

À titre de comparaison, en 2024-2025, 22 des 24 apprenants rencontrés avaient sollicité le service pour une problématique financière dont 5 dans une situation particulièrement fragile susceptible de compromettre la poursuite de leur formation en l'absence d'amélioration de leur situation. La question financière reste donc sur les deux années le principal facteur de fragilité identifié chez les apprenants.

La question du logement constitue également un motif récurrent de sollicitation. En 2025-2026, deux apprenants ont sollicité le service dans le cadre d'une recherche ou d'une problématique de logement. Par ailleurs, quatre apprenants se trouvaient dans une situation sociale particulièrement préoccupante nécessitant une attention et un accompagnement renforcés.

Enfin, l'année 2025-2026 a été marquée par une évolution positive avec la possibilité, pour la première fois, de faire bénéficier deux étudiantes d'une aide financière de l'ACEF. Ces aides constituent un soutien complémentaire permettant de répondre ponctuellement à des situations individuelles de fragilité. En effet les étudiants peuvent bénéficier d'un soutien financier mensuel à compter de la deuxième année. Un dossier comportant une étude des revenus et de la situation pédagogique de l'étudiant est déposé auprès de l'ACEF par le service social et la direction de l'IFSI.

Ainsi, malgré une baisse du nombre global de sollicitations par rapport à 2024-2025, les données confirment la persistance de fragilités financières et sociales chez certains apprenants avec un enjeu particulier autour de la sécurisation des conditions matérielles nécessaires à la poursuite de la formation.

BILAN D'ACTIVITE DES PSYCHOLOGUES DU TRAVAIL

Au cours de l'année 2025-2026, des permanences de psychologues du travail ont été mises en place au sein de l'institut à raison d'une permanence mensuelle, le vendredi sur le temps de pause méridienne, en bibliothèque qui est fermée le vendredi. Ce dispositif avait pour objectif de proposer aux apprenants un espace d'écoute, d'échange et d'orientation, facilement accessible au sein de l'institut.

Au total, 6 étudiants ont été reçus, dont 3 qui ont ensuite bénéficié d'un accompagnement par les psychologues du travail. Une fréquentation importante a été observée lors des trois premières permanences puis aucune nouvelle sollicitation n'a été enregistrée sur les dates suivantes. Ce constat conduit à questionner les modalités d'organisation du dispositif notamment le créneau proposé sur le temps du repas. Le temps de pause entre les cours étant relativement court, il peut limiter la disponibilité des apprenants et ne pas favoriser la démarche. Par ailleurs, la localisation des permanences, à proximité immédiate de la salle de

détente, offre une discrétion limitée et peut constituer un frein pour certains apprenants souhaitant préserver la confidentialité de leur démarche.

Pour l'année à venir, une réflexion va être engagée sur les modalités d'accès au dispositif notamment le choix du créneau, la possibilité de proposer des rendez-vous sur d'autres temps ainsi que le lieu. L'objectif sera de favoriser le recours à ce soutien et de mieux répondre aux besoins des apprenants. Les délégués de promotion seront sollicités pour faire remonter les éléments, si besoin un sondage complémentaire auprès des apprenants sera organisé.

LA GOUVERNANCE

Section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles des étudiants

IFSI :

4 sections organisées pour l'année universitaire 2025/2026. (A noté que lors de la section pédagogique d'août 2024 qui clôture l'année universitaire précédente, des points en lien avec la rentrée universitaire 2025 ont été abordés : demande de mutation, aménagement de formation pour les étudiants porteurs de handicap, redoublement.)

Novembre 2025 : 2 étudiants présentés pour actes incompatibles avec la sécurité des personnes prises en charge. La section a voté une exclusion temporaire d'un an pour un étudiant et la décision « *alerter l'étudiant sur sa situation pédagogique en proposant un stage complémentaires de 10 semaines et la mise en place d'un contrat pédagogique* » est retenue pour la deuxième étudiante.

Mars 2026 : 1 étudiante présentée pour actes incompatibles avec la sécurité des personnes prises en charge. La section a voté une exclusion temporaire d'un an.

2 étudiants ont été présentés pour non-respect du contrat pédagogique, 1 étudiant a été exclu définitivement de l'institut et le second a été exclu temporairement pour une durée d'un an.

Un bilan des semestres pairs a également été réalisé : Informations générales sur les suspensions/exclusion, absences, dispense d'enseignement, aménagement pour les étudiants porteurs de handicap.

Juillet 2026 : 1 étudiante présentée pour actes incompatibles avec la sécurité des personnes prises en charge. La section a voté une exclusion définitive.

Aout 2026 : Informations générales sur les suspensions/exclusions, absences, dispense d'enseignement, aménagement pour les étudiants porteurs de handicap, parcours pour l'année universitaire 2025/2026. Dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau référentiel de formation 2026, les parcours individualisés des étudiants en situation de redoublement ont été présentés pour avis. Ces parcours devront toutefois faire l'objet d'une validation par la commission d'admission du groupement, présidée par un directeur d'institut du territoire désigné sur nomination du président de l'université.

IFAS :

Août 2025 : Informations générales concernant les nouveautés réglementaires, les suspensions, les absences et le mode de récupération mis en place, mutations. Point sur les demandes d'aménagement pour élève en situation de handicap. Présentation d'un dossier pour demande de triplement.

Section compétente pour le traitement des situations disciplinaires

Pas de section disciplinaire pour la formation aide-soignante et infirmières 2025 /2026

Section relative à la vie étudiante

La SRVE s'est réunie 2 fois au cours de l'année 2025/2026. La section s'est réunie conjointement pour l'IFSI et l'IFAS.

Les réunions consacrées à la vie étudiante ont permis d'aborder plusieurs thématiques relatives à l'accompagnement des apprenants, à leur participation à la vie de l'institut et à l'amélioration du fonctionnement collectif. Les échanges ont notamment porté sur le bilan de l'utilisation des fonds CVEC en 2025 ainsi que sur les projets envisagés pour 2026 afin de poursuivre le développement d'actions répondant aux besoins et attentes des apprenants. Le fonctionnement de la section relative à la vie étudiante de l'IFSI et de l'IFAS a également été précisé, avec notamment la désignation du vice-président, l'élaboration des ordres du jour et les modalités de transmission des comptes rendus.

La participation des apprenants à la démarche qualité a été questionnée notamment à travers leur association au traitement des fiches d'événements indésirables (FEI). Cette démarche visait à favoriser leur implication dans l'amélioration continue mais les apprenants n'ont pas souhaité s'engager dans cette démarche, ils préfèrent laissé la gestion à l'institut avec un retour en SRVE des décisions les impactant..

Plusieurs sujets liés à la vie au sein de l'institut et à l'organisation de l'institut ont également été discutés : prise en compte des fêtes religieuses dans le règlement intérieur, organisation d'un vide-grenier et réflexion autour de la circulation aux abords de l'établissement.

La présentation du Plan de Continuité d'Activité (PCA) de l'institut en cas de cyberattaque a permis de sensibiliser les représentants apprenants aux modalités prévues pour assurer la continuité des activités de formation et le fonctionnement de l'institut en cas de situation exceptionnelle, ils ont été informés des missions qui leur seraient dévolues. Ils ont approuvé le dispositif présenté.

LA FORMATION CONTINUE

Les IFSI/IFAS du GHT Nord se sont regroupés afin de proposer une offre de formation plus large et spécifiquement adaptée aux besoins du territoire.

Nous mettons à disposition des établissements nos compétences et expertises pour être ressource auprès des professionnels dans différents domaines :

- La prise en charge des personnes âgées
- Les soins
- Le projet professionnel
- La pédagogie

- L'éthique

Nous proposons des formations pragmatiques dans le cadre sanitaire et médico-social visant l'évaluation et l'amélioration des pratiques professionnelles. Elles permettront aux professionnels des structures de poursuivre le développement de leurs compétences.

L'objectif est de :

- Proposer des formations en adéquation avec les besoins des professionnels exerçant en structures sanitaires et sociales publiques ou privées.
- Proposer des formations certifiantes permettant l'acquisition de compétences.

Pour répondre à une demande du pôle mère enfant des Hôpitaux du Léman, nous avons construit la formation : « réflexion éthique dans les pratiques professionnelles ».

Un nouveau parcours passerelle « parcours passerelle de requalification ESI en interruption vers DEAS » a été mis en place cette année pour répondre à la demande d'une ancienne étudiante en soins infirmiers ayant interrompue sa formation. Elle exerçait en qualité d'aide-soignante à la réunion. Afin d'obtenir un DEAS pour exercer en métropole, la DREETS Auvergne Rhône alpes lui a demandé une mise à niveau des compétences. Un parcours spécifique construit à partir d'un test de positionnement a été construit. Un second étudiant dans la même situation a pu bénéficier de ce parcours.

Bilan des sessions de formation continue réalisées (septembre 2025-juin 2026)

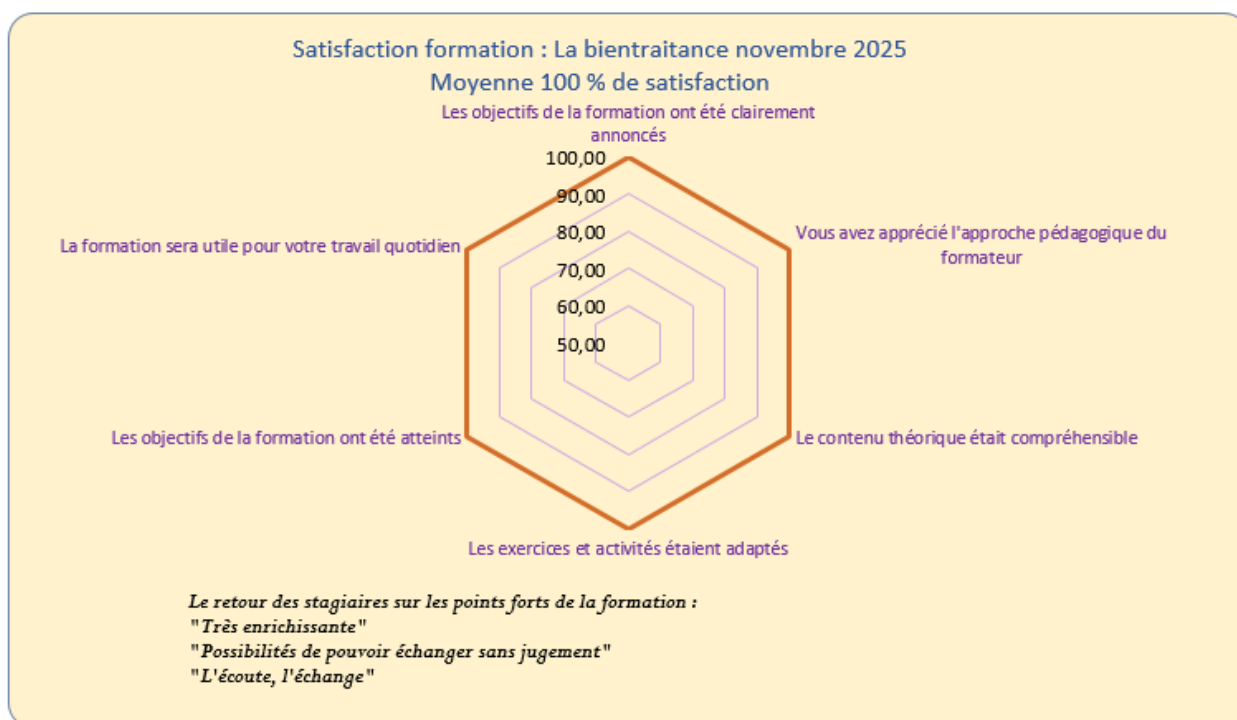
Date	Formation	Participants			durée de la formation en heures
		HDL	Extérieurs	Total participants	
26/09/2025	Transmissions ciblées	11		11	7
03/10/2025	Les soins liés au grand âge	11	1	12	7
6-7 octobre et 6 novembre 2025	AS Actualisation des compétences et des activités	10	0	10	21
13-14-15 octobre 2025	AS Actualisation des compétences et des activités		12	12	21
17-18 novembre 2025	Encadrement et évaluation des stagiaires	6	4	10	14
27-28 novembre 2025	La bientraitance dans les pratiques professionnelles	4	1	5	14
4-5 décembre 2025	Identifier les mécanismes de la violence				
11-12 décembre 2025	Ethique	5	5	10	14
TOTAL		47	23	70	98

Date	Formation	Participants			durée de la formation en heures
		HDL	Extérieurs	Total participants	
12-13 janvier et 2 février 2026	AS Actualisation des compétences et des activités	Annulée			21
27/02/2026	Les soins liés au grand âge	10		10	7
02-03 mars 2026	Encadrement et évaluation des stagiaires	4	1	5	14
13/03/2026	Transmissions ciblées	Annulée			7
23-24 mars 2026	La bientraitance dans les pratiques professionnelles	10	2	12	14
04-05 mai 2026	Identifier les mécanismes de la violence	7	0	7	14
du 19 mai au 29 mai 2026	ASH en gériatrie	6	3	9	56
01-02 juin et 19 juin 2026	AS Actualisation des compétences et des activités	9	3	12	21
12/06/2026	Transmissions ciblées	11		11	7
22/06/2026	Les soins liés au grand âge	Annulée			7
TOTAL		57	9	66	168

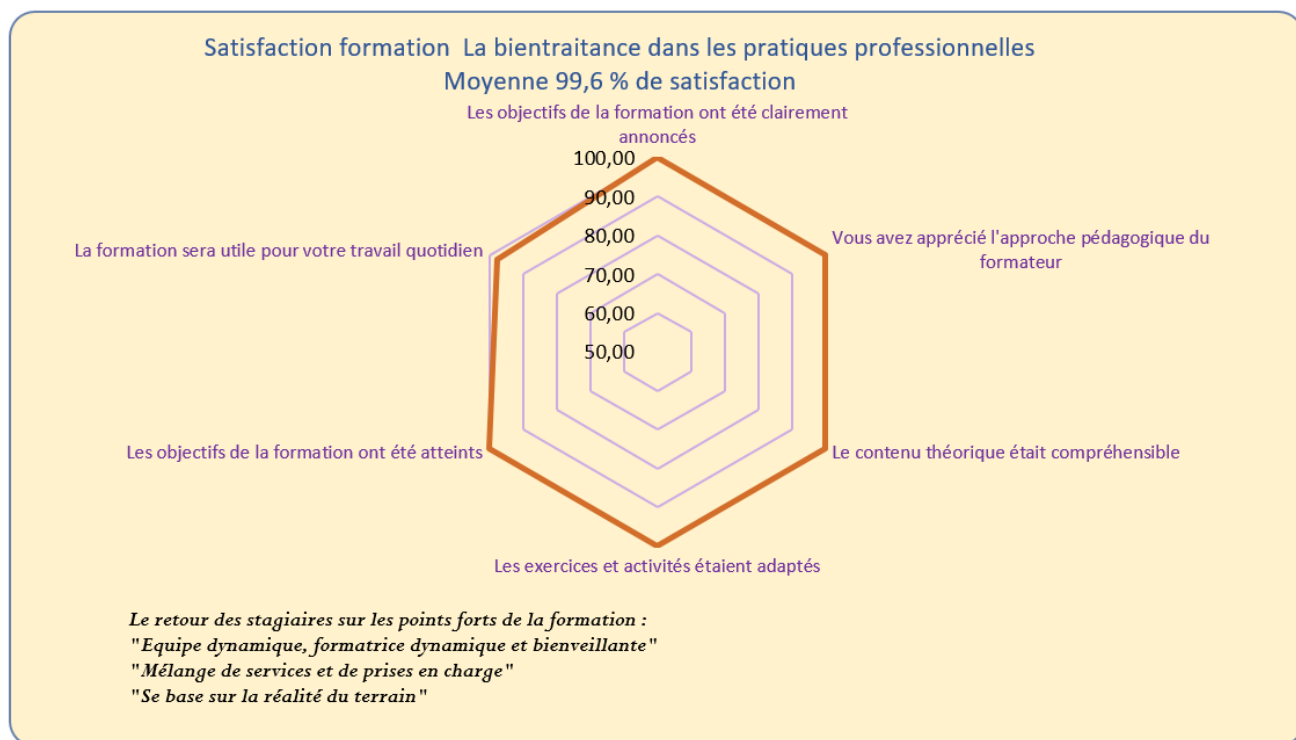
Au total pour l'année 2025/2026 : 266 heures de formation dispensées.

Evaluation des formations

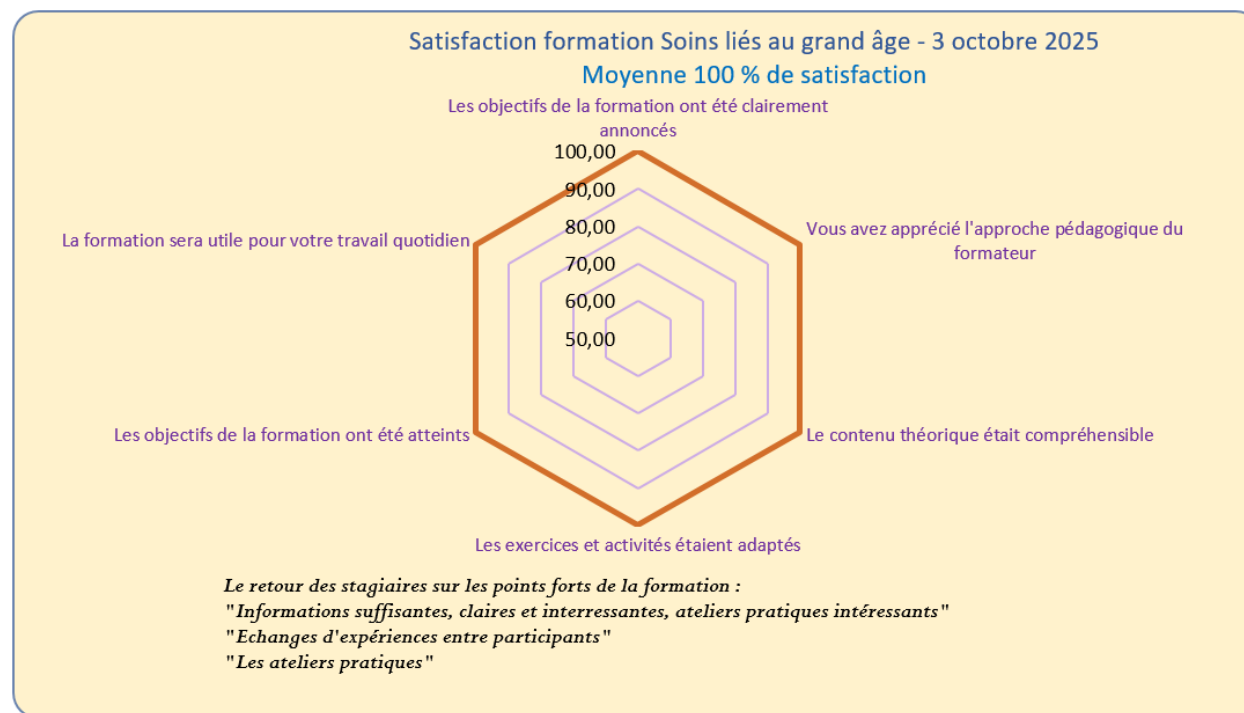
Novembre 2025 : Bientraitance dans les pratiques professionnelles

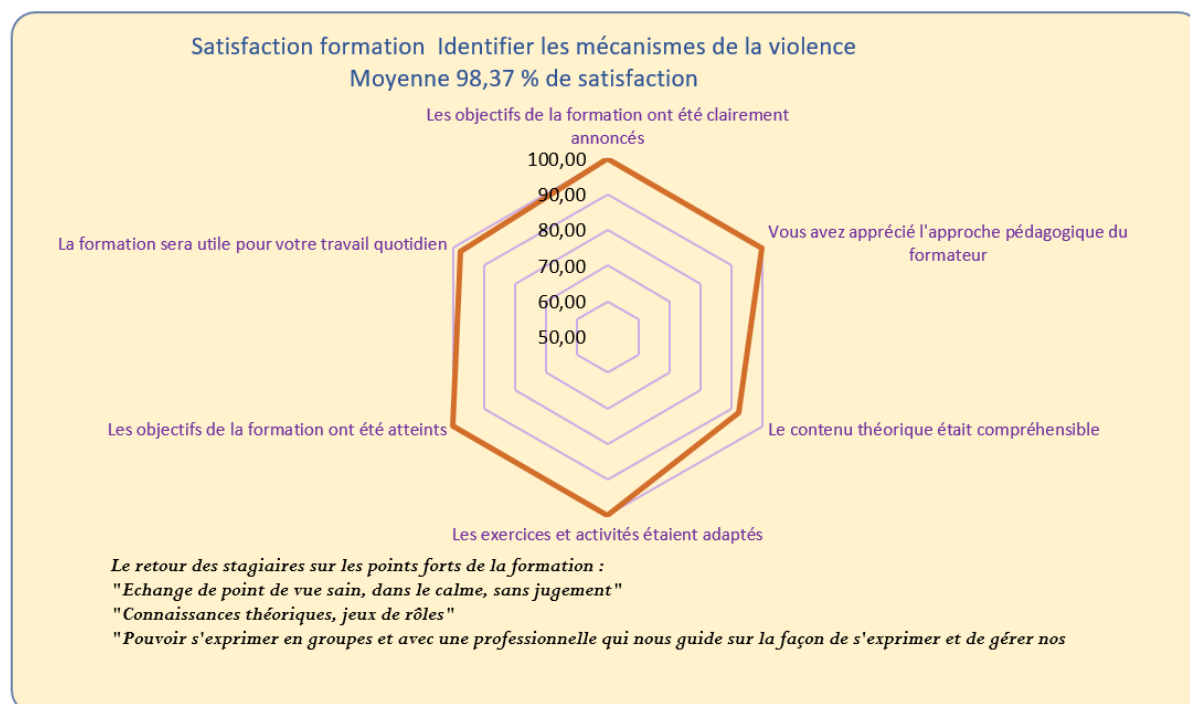
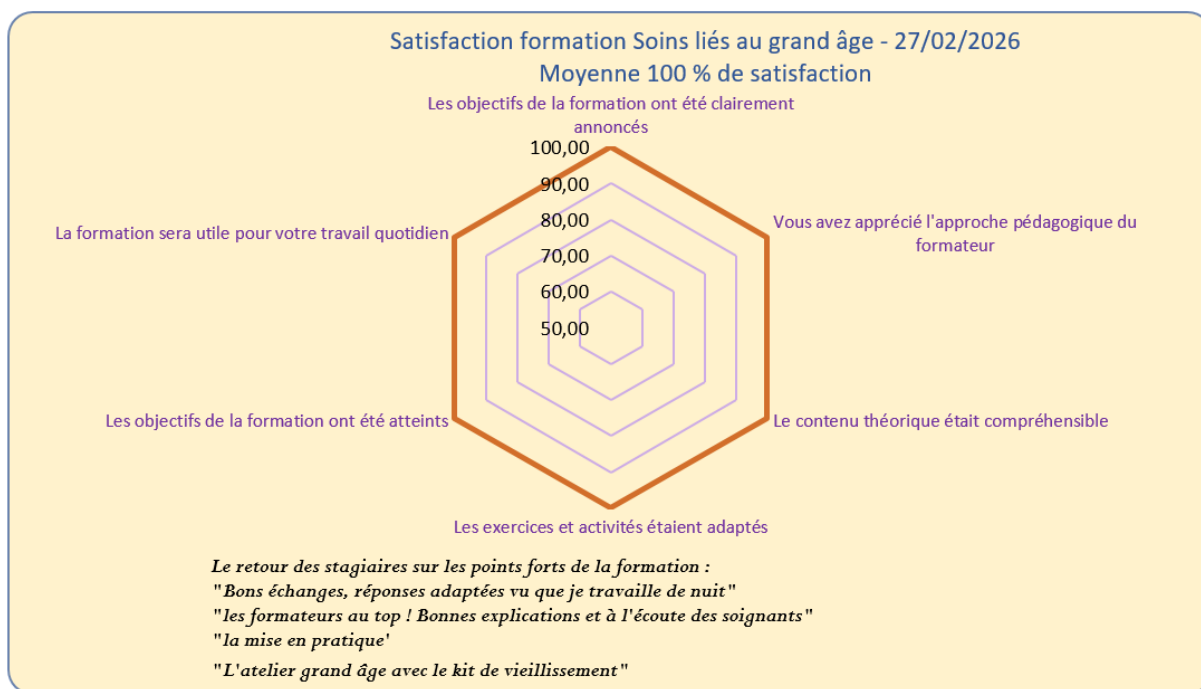


Mars 2026 : Bientraitance dans les pratiques professionnelles

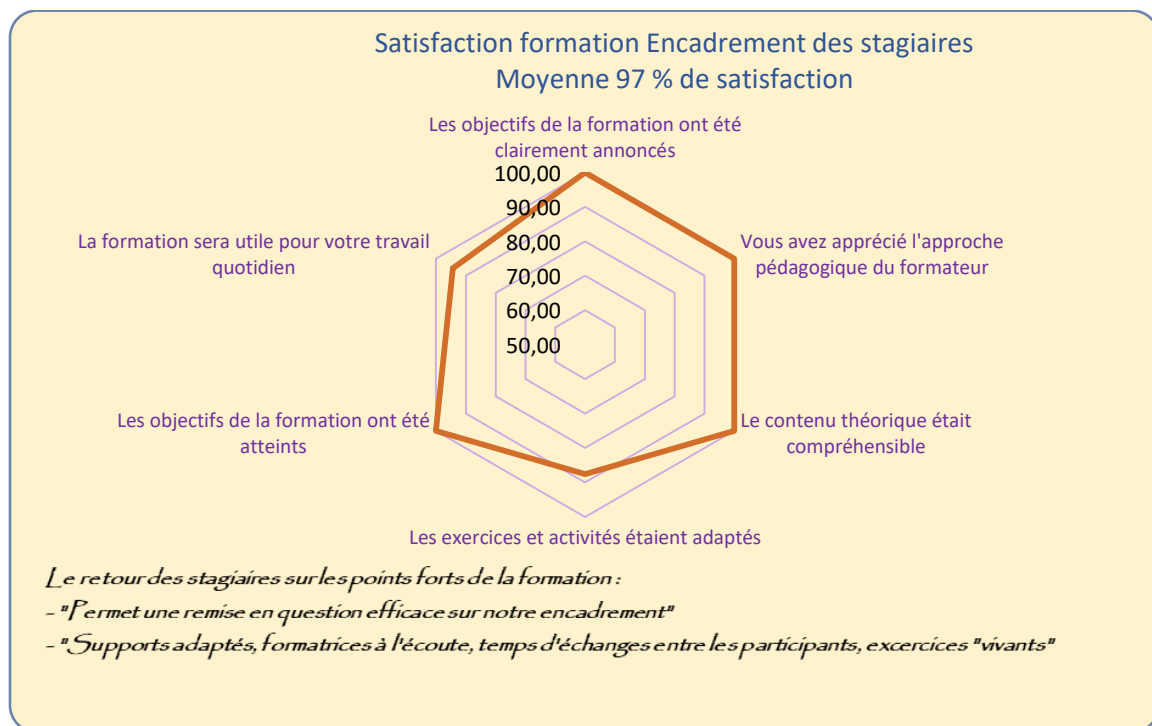


Octobre 2025 Soins liés au grand âge

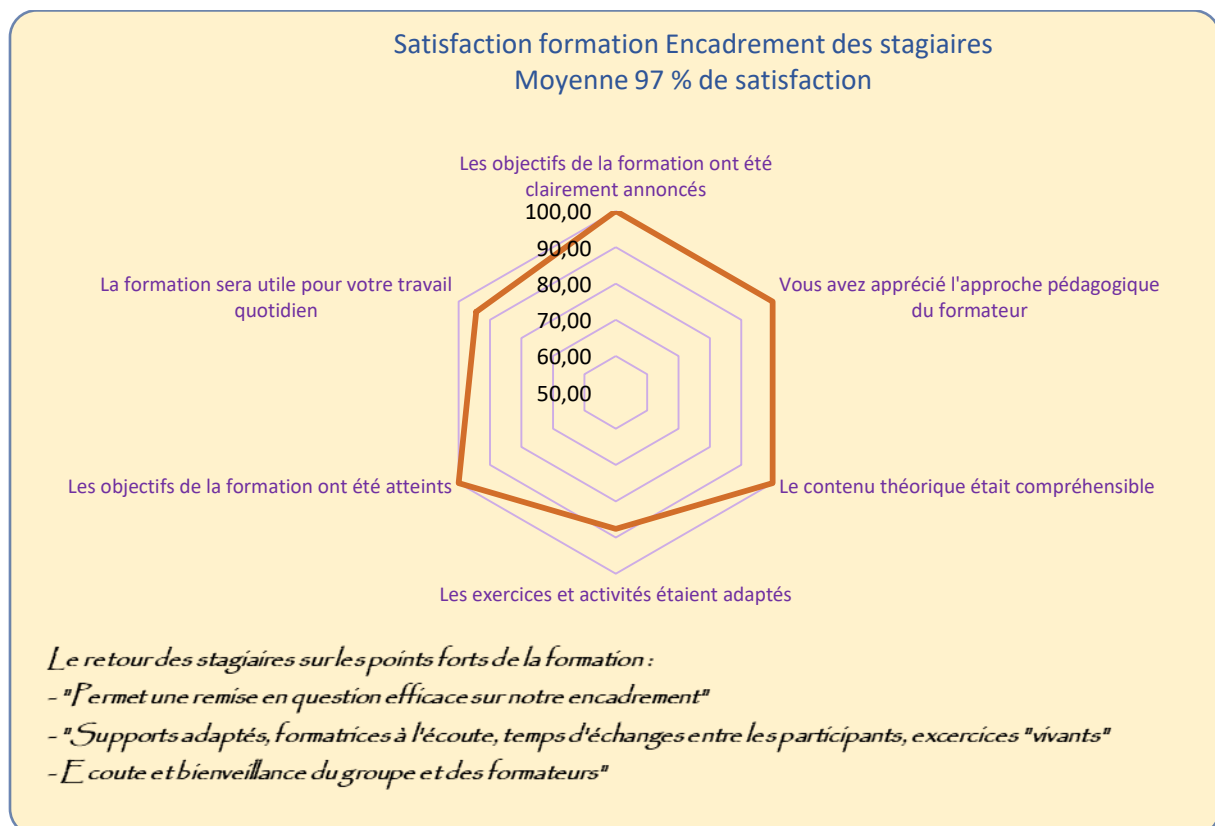




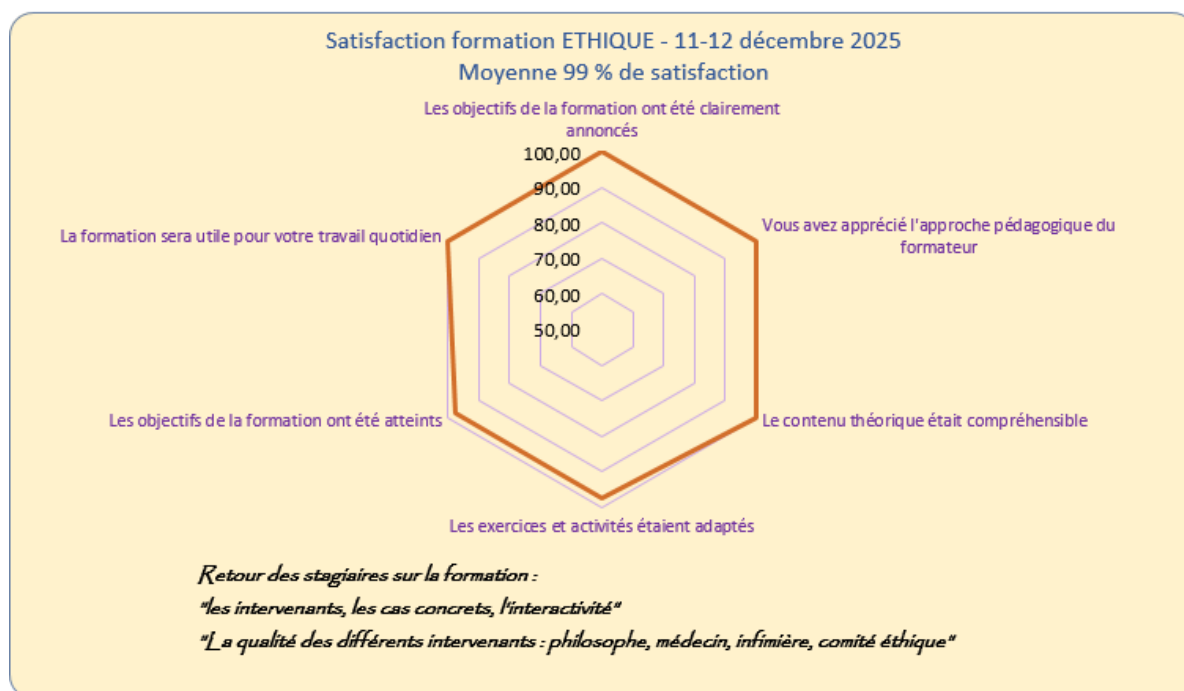
Novembre 2025 : Encadrement des stagiaires



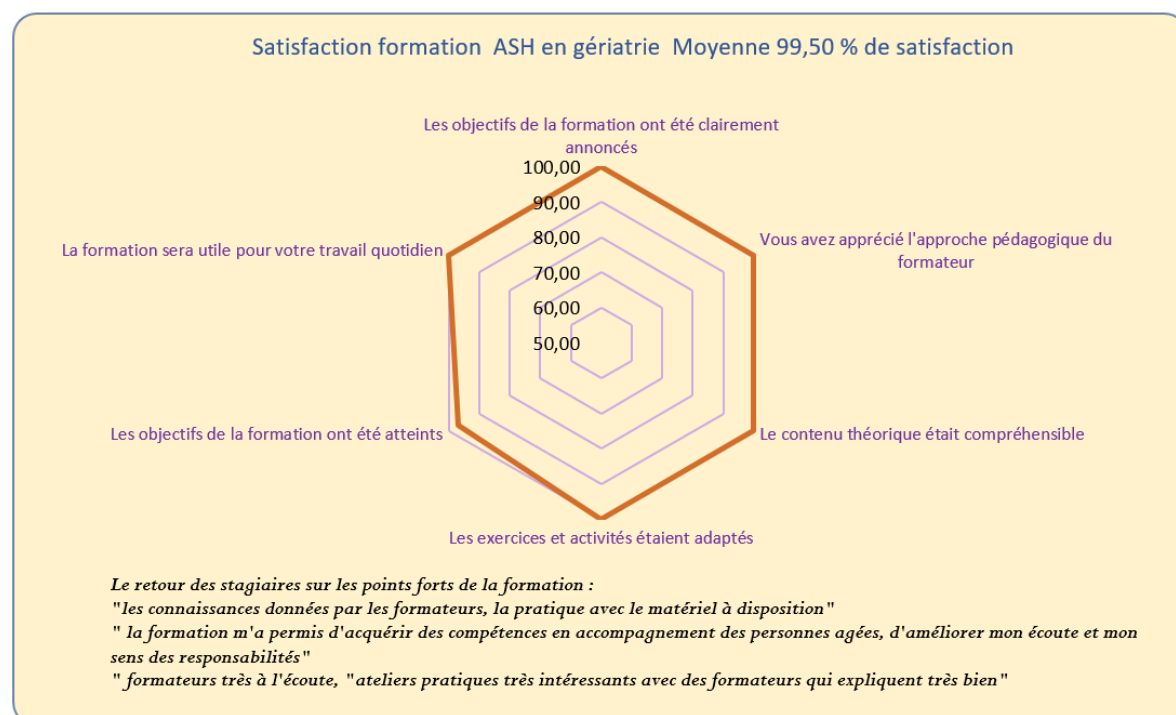
Mars 2026 : Encadrement des stagiaires



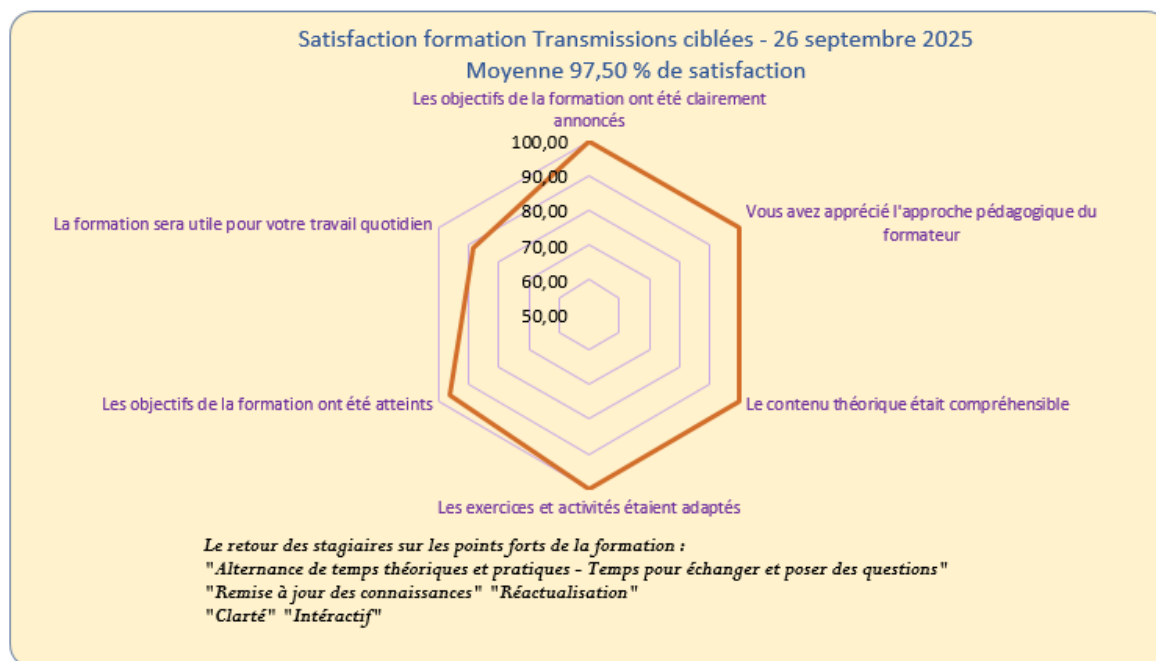
Décembre 2025 : Démarche d'initiation à la réflexion éthique



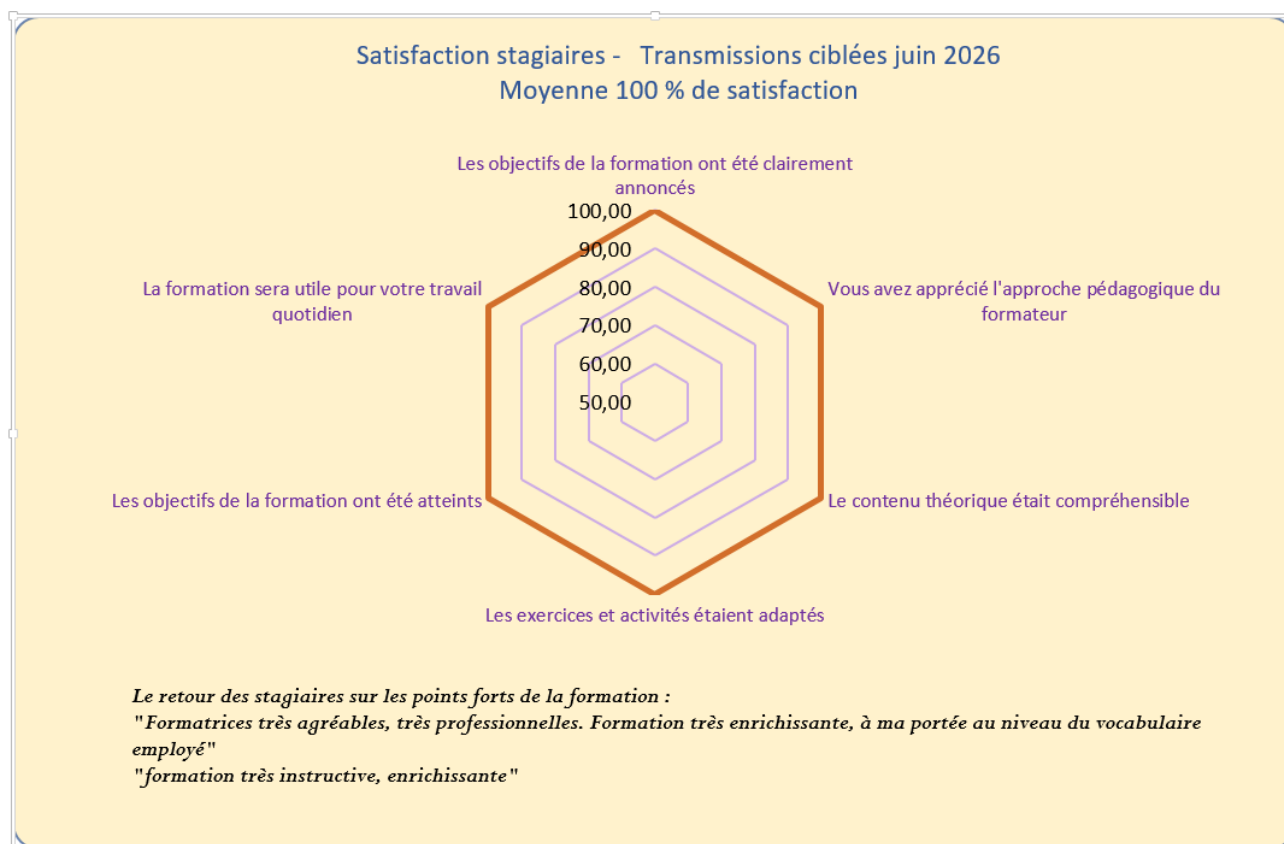
Mai 2026 : ASH en gériatrie

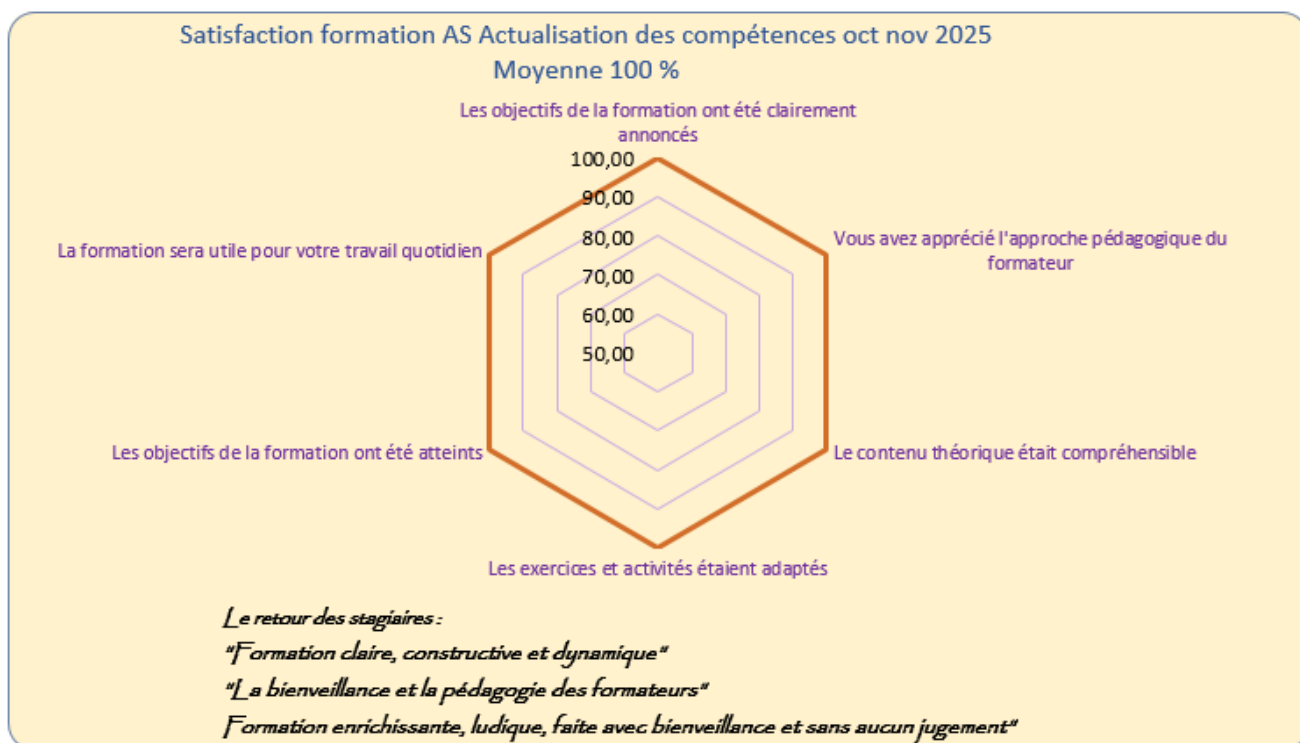


Septembre 2025 : Transmissions ciblées

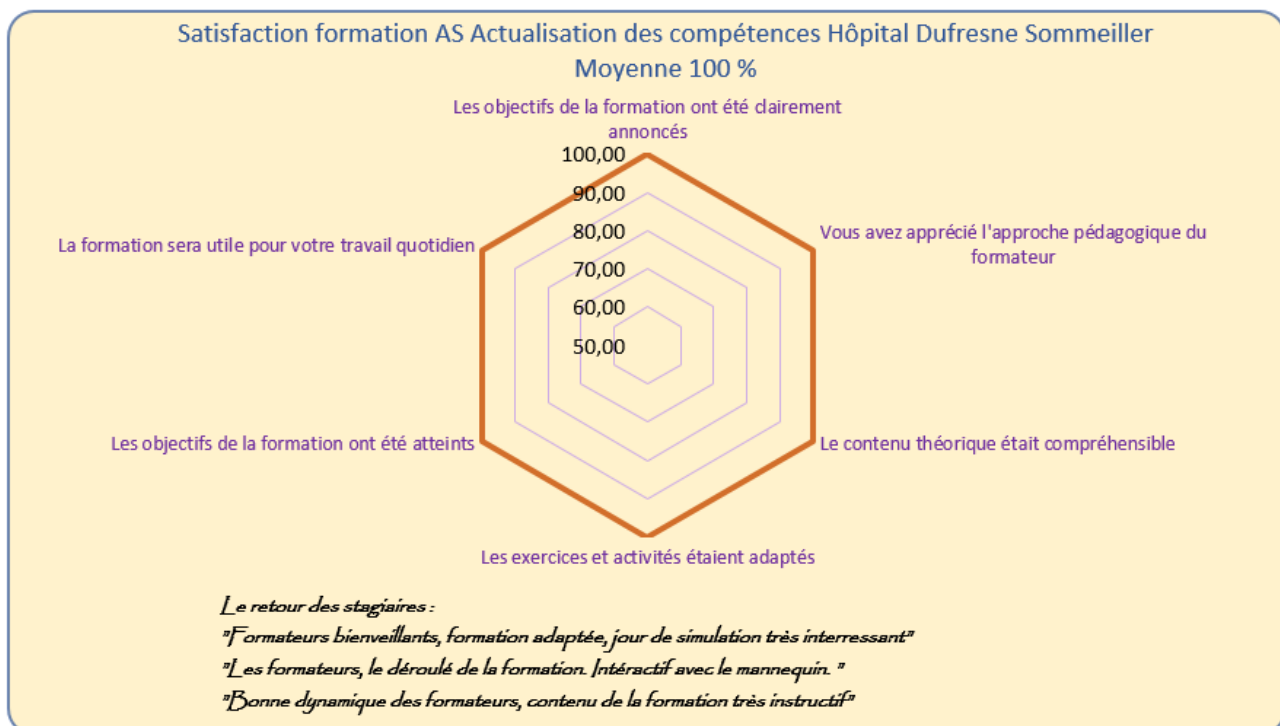


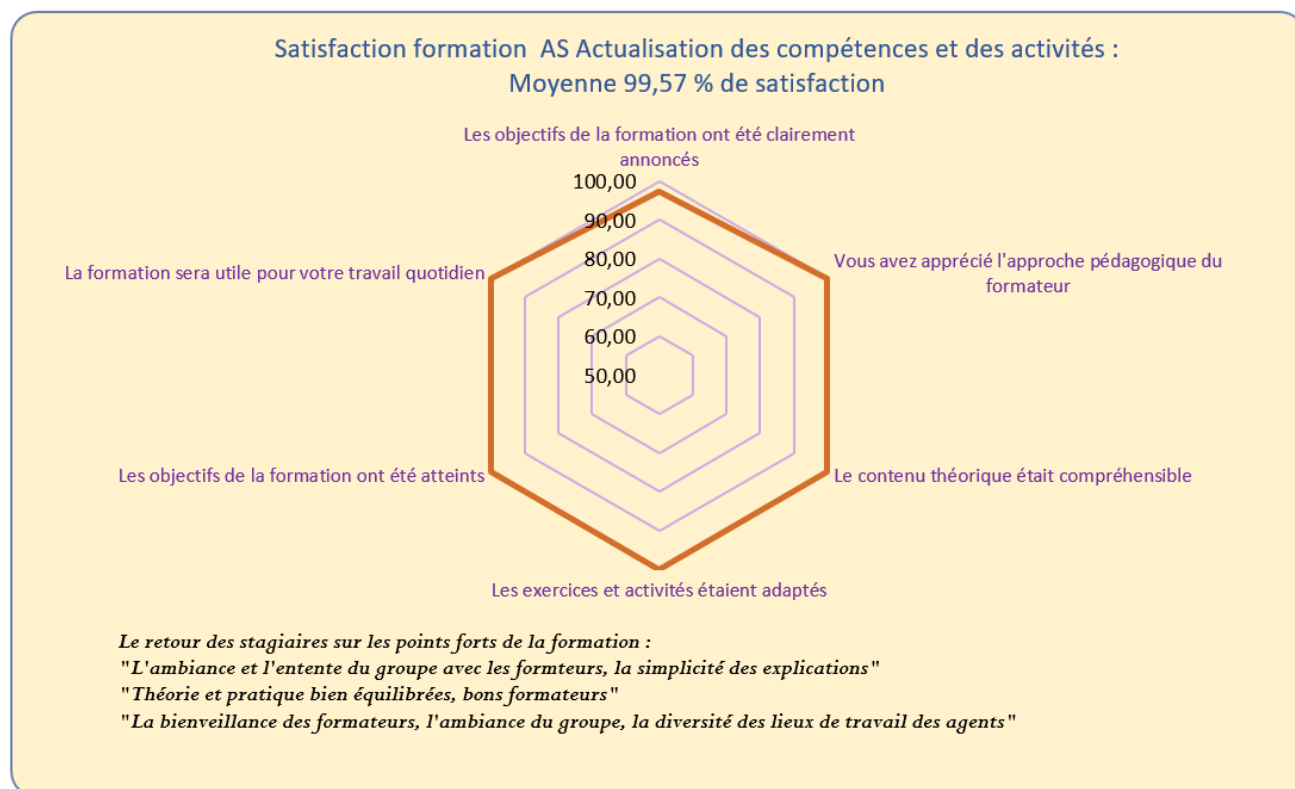
Juin 2026 : Transmissions ciblées





Session intra-muros réalisée à la demande de l'hôpital Dufresne Sommeiller





Les indicateurs retenus pour la formation continue

■ Le nombre d'heures de formation dispensées

Objectif : Mesurer le volume global d'activité de la formation continue.

Cet indicateur permet d'évaluer la charge pédagogique, d'anticiper les besoins en formateurs extérieurs et de suivre l'évolution de l'offre de formation dans le temps.

■ Le nombre de formations inscrites au catalogue

Objectif : Apprécier la diversité et la structuration de l'offre de formation continue.

Cet indicateur sert à analyser l'adéquation des formations proposées avec les besoins des professionnels et des établissements partenaires et à orienter le développement de nouvelles actions de formation.

■ Le nombre de stagiaires accueillis

Objectif : Suivre l'attractivité et le rayonnement de l'activité de formation continue.

Cet indicateur permet de mesurer l'impact de l'offre de formation, d'optimiser l'organisation logistique et pédagogique et d'alimenter l'analyse de la performance globale de l'organisme.

Formation continue	2022	2023	2024	2025
Nombre d'heures de formation dispensées	182	70	119	259
Nombre de formations inscrites au catalogue	5	5	7	8
Nombre de stagiaires accueillis	53	53	51	153

L'activité de formation continue présente une dynamique positive sur la période 2022-2025 avec une progression particulièrement marquée sur 2025 du nombre de stagiaires accueillis. Le nombre de formation inscrite au catalogue progresse régulièrement. Cette évolution traduit un élargissement progressif de l'offre de formation continue proposée aux professionnels et une volonté de répondre au mieux aux besoins du territoire.

La diversité de l'offre proposée au catalogue s'appuie sur les besoins identifiés et aux évolutions des pratiques professionnelles et réglementaires. La tarification de 160 euros par stagiaire actée au niveau du GHT participe à une politique d'accessibilité en proposant des actions de formation à un coût maîtrisé. Les ressources humaines disponibles et les locaux sont actuellement un frein au développement de cette activité.

LA DEMARCHE QUALITE DES INSTITUTS

L'institut a passé l'audit de surveillance en mai 2026 et la certification a été maintenue. L'auditrice a souligné que : « *Les procédures et outils de suivis sont co construits et partagés au sein de l'équipe des permanents, ce qui rend la démarche qualité intégrée et vivante. L'intégration de la simulation dans la formation vient en appui de la formation FC comme modalité pédagogique complémentaire et amène l'apprenant à être d'avantage acteur de son évolution via le sentiment d'efficacité personnel. Dynamique collective de permanents engagés, qui réfléchissent à l'adaptation des cursus de formation personnalisés en FI et qui sont impliqués dans l'évolution des métiers.* »

L'institut prépare le renouvellement de sa certification, l'audit sera programmé en septembre 2027.

LE BUDGET

Les produits du budget de l'IFAS/IFSI enregistrent une progression de 33,7 % par rapport à l'exercice 2024. Cette augmentation s'explique principalement par le rattrapage de recettes correspondant à des subventions de la Région Auvergne-Rhône-Alpes non versées au titre d'exercices antérieurs. Un travail approfondi mené avec les services de la Région a permis de régulariser et de solder ces financements.

Parallèlement, les dépenses sont restées globalement stables avec une progression limitée à 1,05 % par rapport à l'exercice précédent.

Le résultat de l'exercice 2025 présente un excédent de 60 653.51€.